

Les pluies acides



ALAIN FRANÇOIS BRUNEL

L'air de Montréal a beau être de plus en plus pur, les pluies qui tombent sur le Québec sont, elles, toujours aussi acides, en raison de la généreuse contribution des Américains. À Sutton, dans les Cantons de l'est, on a même relevé, le 20 avril 1986, une pluie 245 fois plus acide que la normale. L'équivalent d'une averse de jus de pomme.

Les nuages ce jour-là provenaient de la Virginie, de l'est de la Pennsylvanie et de l'État de New-York. C'est le degré d'acidité le plus élevé jamais enregistré, depuis qu'Environnement Canada a mis sur un pied, en 1984, six stations de mesures quotidiennes des précipitations. Les cinq autres sites, trois en Ontario (près de London, Toronto et Ottawa), un près de Québec et un en Nouvelle-Écosse, ont tous subi des taux d'acidité qui s'approchaient de ce dernier.

Heureusement, de telles douches de poison ne sont pas encore la règle. Mais au cours des années 85 et 86, chacun des six postes d'Environnement Canada a noté au moins deux précipitations de 100 à 245 fois plus acide que la normale. Il est vrai qu'il s'agissait à chaque fois de faibles quantités.

M. Normand Bergeron, géologue et vice-président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA), fait remarquer: « Une petite pluie peut être complètement interceptée par la végétation. Les arbres et les plantes sont très sensibles à de telles doses, particulièrement au printemps, au moment de l'écllosion des bourgeons, de la pousse des feuilles et de la floraison. »

Les pluies « normales » sont-elles une espèce en voie de disparition? En 1986, à Sutton, à peine plus d'une précipitation sur dix affichait un taux d'acidité dit normal. Ces pluies ou neiges sans souillures représentaient cependant 20 p. cent de l'accumulation totale des précipitations.

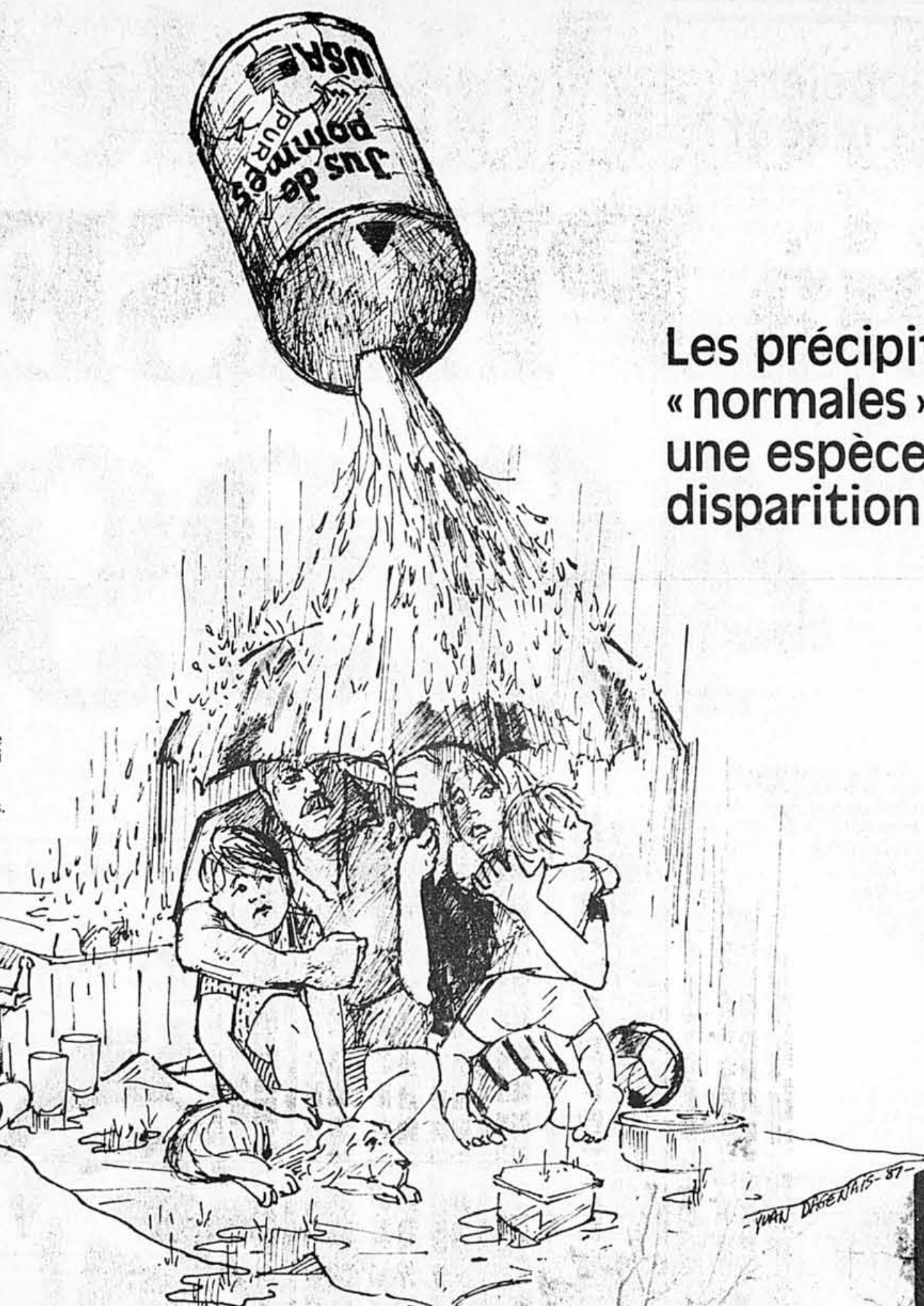
Le déluge du 14 juillet

En général, l'acidité est plus faible quand les quantités d'eau ou de neige sont élevées. Ainsi, le déluge du 14 juillet dernier n'était sans doute pas très acide, selon M. Gilles Désautels, météorologue à Environnement Canada et responsable du réseau de mesures quotidiennes. Les polluants ont été rapidement évacués par les premières cascades d'eau. Un ciel proprement lavé...

Environnement Canada n'effectue aucune analyse à Montréal, en raison de l'abondance des poussières et autres substances dans l'air des villes qui faussent les résultats. Les poussières de ciment, par exemple, neutralisent l'acidité.

L'examen des données prélevées en 85 et 86 par la Communauté urbaine de Montréal, à l'intersection du boulevard l'Acadie et de l'autoroute Métropolitaine, confirment la justesse de cet argument. On remarque bien quelques précipitations fortement acides, mais la plupart ne le sont pas du tout.

Quoiqu'il en soit, durant ce fatal 14 juillet on a noté à Sutton 4 mm de pluie très acide, 60 fois la normale, et à la station de la forêt Montmorency, au nord de Québec, il est tombé 37 mm, à un taux d'acidité comparable. Une pluie importante et de forte acidité: cela semble contredire les statistiques. L'exception qui confirme la règle... Les nuages



étaient alors passés par les États américains de l'Ohio, de la Pennsylvanie et de New-York.

Aux six stations du réseau d'Environnement Canada, les scientifiques évaluent le niveau d'acidité, la quantité des dépôts humides (pluie, neige ou mélange des deux) et le trajet parcouru par les masses d'air pendant les 48 heures précédant la précipitation. Avec tous ces chiffres, ils produisent ensuite des moyennes mensuelles et annuelles. Ces données sont accessibles aux médias d'information et au public.

L'acidité, c'est quoi?

Les précipitations acides proviennent de polluants de l'air, oxydes de soufre et d'azote, qui se transforment en acides sulfurique et nitrique au contact de la vapeur d'eau. Ils voyagent sur de grandes distances.

Les sources des polluants acides, principalement les centrales électriques au charbon, les fonderies de métaux non-ferreux et les véhicules motorisés, produisent aussi des dépôts secs qui s'acidifient au sol au contact des rosées. On calcule qu'ils représentent 20 p. cent du total des dépôts au Québec et 60 p. cent dans l'est des États-Unis. « Cela signifie, selon M. Bergeron, qu'une partie importante du phénomène nous échappe, puisque les dépôts secs ne peuvent être pris en compte dans l'analyse de l'acidité des précipitations. » Les brouillards non plus ne font pas ouvrir les collecteurs automatiques. Ils sont généralement d'un taux d'acidité supérieur à la précipitation qui tombe au même endroit et affectent surtout les montagnes.

Voici le PH de produits bien connus.

citron	2,0
pomme	3,0
tomate	4,0
pluie normale	5,6
lait	6,6
soda à pâte	8,2
lait de magnésie	10,5

Pour mesurer l'acidité, les scientifiques se réfèrent à l'échelle PH (potentiel hydrogène), graduée de 0 à 14, 0 étant la valeur la plus acide et 14, la plus alcaline. La cote 7 correspond au point neutre. Au dessus de 7, nous sommes dans la partie « Rolands » de l'échelle, en dessous, dans la partie « citron ».

SUITE À LA PAGE B 4

Les précipitations « normales » sont-elles une espèce en voie de disparition au Québec?

Les forêts

Nous avons tous entendu parler du dépérissement des érables. En fait, il n'y a pas que les érables qui s'étiolent, de Rivière-du-Loup jusque dans l'Outaouais, tant sur la rive nord que la rive sud. La plupart des autres feuillus présents dans la zone de peuplement de l'érable sont affectés. En 1986, sur l'ensemble de ce territoire, 79 p. cent des arbres montraient des signes de dégradation. En moyenne, 25 p. cent du feuillage manquait, selon le ministère de l'Énergie et des ressources (MER).

Dans la zone la plus touchée de la Beauce, de Mégantic et d'Arthabaska, 87 p. cent des arbres vivent un automne prématuré et 40 p. cent du feuillage a disparu. Une note d'espoir: les résultats préliminaires de 1987 semblent indiquer une stabilisation du phénomène, selon M. Gilles Gagnon, chargé de recherche au MER. Il explique cela par des conditions climatiques favorables.

Depuis peu, les conifères présentent aussi des symptômes de dépérissement. Dans Portneuf et dans les Bois Francs, les aiguilles des pins rouges, des épinettes blanches, des sapins et des pruches, jaunissent à la deuxième année et tombent à la troisième. La croissance des épinettes rouges et blanches du sud du Québec a diminué des deux tiers depuis les années 50-60.

Ce sont les mêmes symptômes qu'en Allemagne où 50 p. cent de la forêt résineuse agonise.

Les sols

Les pluies acides lessivent des sols le calcium, le magnésium et le potassium. Dans Mégantic, dans Lotbinière et dans les Basses Laurentides, ces minéraux essentiels à la croissance des arbres ont

L'automne prématuré d'un érable empoisonné par les pluies acides.

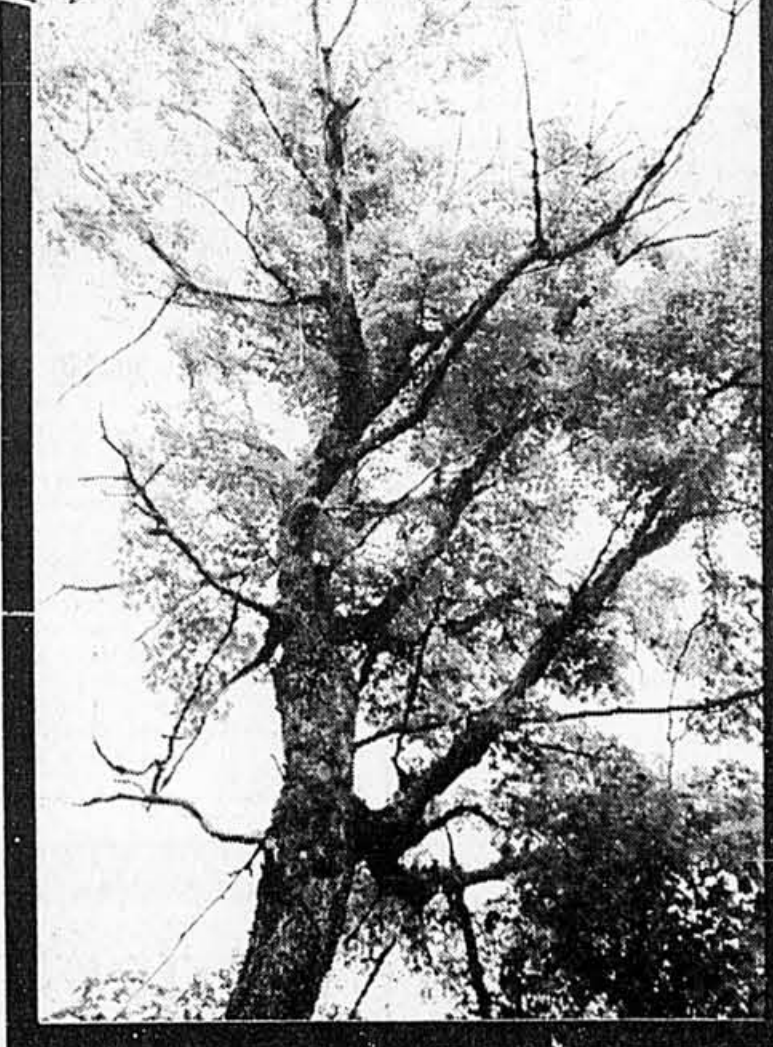
PHOTO J.G. FAUCHER, M.E.R.

diminué de moitié, par rapport à la fin des années 60. L'activité des micro-organismes, qui recyclent la matière organique en minéraux, a été fortement réduite. Le MER amorcera bientôt un programme de fertilisation des arbres chez une centaine d'agriculteurs. L'expérience démontre qu'un arbre « engraisé » voit son état s'améliorer quand il n'est pas trop amoiché.

Les lacs

Environnement Québec travaille actuellement à dresser un portrait global de la condition

SUITE À LA PAGE B 4



Le ciel sur la tête

Astérix et ses amis, du célèbre village gaulois, ne craignaient qu'une chose: que le ciel leur tombe sur tête. Quand on prend conscience de l'ampleur des dégâts qui viennent du ciel, on est saisi de vertige. Le vertige tourne à l'aigreur quand les Gaulois du Canada se rendent compte que la majeure partie des polluants provient de « l'empire américain ».

Éléments essentiels à toute forme de vie, l'air et l'eau, lorsque contaminés, ne peuvent que perturber l'ensemble de l'écosystème. C'est ce qui se produit avec les pluies acides. La santé humaine, les arbres, les sols, l'eau des lacs et rivières, la faune aquatique et par ricochet, l'ensemble de la chaîne alimentaire, bref tout et tout le monde subit, à des degrés divers, la lente corrosion acide.

Le bruit de la guerre s'entend peu à Téhéran

Malgré la guerre contre l'Irak, la confiance règne à Téhéran. C'est de l'après-guerre que l'on parle, parce que la victoire, un jour, elle viendra nécessairement.



B 5

Les Haïtiens ont ras le bol

Les fusillades des derniers jours rappellent de façon inquiétante certaines nuits du début de février 1986. Quar: Jean-Claude Duvalier était encore là et que la rue appartenait aux macoutes.



B 6

Encore 20 ans de rattrapage

Le Québec avait 40 ans de retard sur l'Ontario en matière d'assainissement des eaux. Il aura bientôt les moyens de base pour faire face à la situation, mais le rattrapage durera encore 20 ans.



B 4

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Pourquoi rappeler la Chambre en août?

Au beau milieu de l'été, comme s'il y avait crise nationale, le Premier ministre décide de rappeler le Parlement pour apporter d'urgence des solutions aux problèmes de réfugiés illégaux.

Une démarche aussi précipitée est excessive compte tenu de l'événement qui la provoque.

Il est vrai que l'accostage intempestif de 174 sikhs en Nouvelle-Écosse le 12 juillet indispose fortement l'opinion, déjà prévenue contre l'arrivée d'un nombre croissant de réfugiés ces dernières années. Mais on ne voit pas pourquoi le gouvernement ne pourrait attendre septembre ou octobre pour faire voter un projet de loi (le C-55) qu'il n'a pas jugé assez prioritaire en mai ou en juin lorsqu'il aurait pu le faire approuver.

On voudrait aujourd'hui faire croire que l'abordage des sikhs il y a trois semaines et, ces jours derniers, l'odyssée singulière d'un couple de Tamouls et d'un Iranien arrivant à Frobisher Bay en quête eux aussi d'un statut de réfugié, sont les gouttes qui font déborder les vases de la patience canadienne.

Le gouvernement et le pays peuvent sans danger s'accorder un délai de quelques mois avant de passer à l'examen final d'un projet de loi par lequel le ministre de l'Emploi et de l'Immigration tente avec raison de réprimer les abus dont souffre l'hospitalité canadienne à cause de la fourberie d'imposteurs qui racontent n'importe quoi pour s'installer ici.

Délai d'autant plus opportun que M. Benoit Bouchard, ministre responsable, pourrait tenir compte de certaines critiques suscitées par son projet et rendre sa future loi plus équitable, mieux accordée surtout à notre tradition d'accueil envers ceux qui sont d'authentiques réfugiés suivant la Convention des Nations unies de 1951, c'est-à-dire des personnes ayant des motifs sérieux de craindre la persécution dans leur pays de résidence à cause de leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social ou leurs opinions politiques.

Le gouvernement, s'il réussit à réunir les Chambres dans quelques jours, envisage même l'hypothèse de raffermir davantage son projet de loi en demandant des pouvoirs plus étendus qui lui permettraient de renvoyer dans le pays de transit les personnes qui, à l'arrivée, ne répondent pas aux exigences du statut réclamé.

Par cette politique de la dureté, le gouvernement veut, de toute évidence, répondre à l'exaspération d'un grand nombre de citoyens qui tolèrent de moins en moins l'entrée de réfugiés ici. Si les conservateurs donnaient suite à leur projet, ils céderaient à la tentation de la démagogie et se rendraient coupables d'un opportunisme électoraliste à seule fin de regagner des points au tableau des sondages. Le ton faussement alarmiste des interventions ministérielles des jours derniers inspire des craintes sérieuses à cet égard.

Certes le temps est venu de réviser notre loi afin d'éliminer les abus déplorés et de l'adapter aux conditions nouvelles des migrations mondiales. Mais, en ces matières, l'exaspération populaire ne constitue pas un critère absolu et les sessions d'urgence au coeur de l'été ne sont guère propices à l'adoption de lois justes et réalistes.

Michel ROY

Scrutin en Ontario

Le scrutin du 10 septembre prochain, en Ontario, revêt une importance qui dépasse de beaucoup les frontières de cette province.

Le premier ministre David Peterson est en effet le champion actuel du nationalisme économique canadien, tel que préconisé par Walter Gordon dans les années 60. Il constitue donc le critique le plus crédible parmi les opposants aux négociations du libre-échange.

M. Peterson ne s'en est pas caché, hier, en annonçant son intention d'aller demander à l'électorat un mandat clair pour défendre les intérêts de sa province dans ce dossier. Selon lui, le Canada n'est pas à vendre. Consentir au libre-échange, dit-il, signifierait, pour l'économie canadienne et la prédominance économique ontarienne sur le reste du pays, un danger.

À la dissolution de l'Assemblée législative ontarienne, les libéraux détenaient 51 sièges, les conservateurs 50 et le Nouveau Parti démocratique, qui faisait alliance avec les libéraux contre les conservateurs, 23.

Le son de cloche de M. Peterson risque d'être entendu, au moins chez lui. Il provient, en effet, non pas de sources syndicales, comme celles qui inspirent le NDP, mais des milieux d'affaires ontariens. Ceux-ci craignent pour leur monopole.

La campagne que mènera, tout le mois d'août, le leader libéral ontarien sera donc suivie avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent aux négociations du libre-échange. Elle intéresse également, au plus haut point, l'état-major du Parti libéral du Canada.

M. Peterson, en effet, se situe à l'école la plus progressiste des libéraux. Nécessité obligeant, il a dû, ces deux dernières années, adopter une ligne social-démocrate pour obtenir le support du Nouveau Parti démocratique, sans lequel il n'aurait pas pu diriger.

C'est ainsi, par exemple, qu'il a tenu tête de la façon la plus vigoureuse aux médecins de sa province, à qui il a interdit de recevoir des honoraires en plus de ceux prévus par l'assurance-santé. Son lit étant fait, M. Peterson ne peut maintenant plus verser dans le conservatisme. Il n'a d'ailleurs pas l'intention de le faire, ayant annoncé qu'en plus de demander un mandat sur le libre-échange, il comptait mettre l'accent sur l'amélioration des services d'éducation et des services sociaux dans sa province ainsi que sur une politique de plein emploi.

Mais l'élection signifie beaucoup, également, pour les néo-démocrates. M. Peterson a «volé» au NDP, dirigé par M. Bob Rae, toutes ses bonnes idées. À tel point que les néo-démocrates ontariens craignent une dégelée le 10 septembre, laquelle pourrait nuire énormément à l'ascension que connaît le parti, depuis quelques mois, dans les sondages à l'échelle nationale.

Quant aux conservateurs, dirigés par M. Larry Grossman, ils ne sont pas encore remis des luttes qu'a engendrées la succession de M. Bill Davis et de la perte du pouvoir qu'ils exerçaient depuis 42 ans. Il serait étonnant que M. Brian Mulroney puisse trouver là quelque réconfort dans ses déboires personnels.

Pierre VENNAT

LES STRATÉGIES OCCIDENTALES ÉTUDIENT LA SITUATION DANS LE GOLFE



DR OITS RESERVES

TRIBUNE LIBRE

L'affaire Duddin

Dr Augustin Roy
Président et relationniste
Corporation professionnelle
des médecins du Québec
Monsieur le Président,

La poursuite intentée contre Marc Duddin, technicien ambulancier d'Urgences santé, accusé de pratique illégale de la médecine pour avoir sauvé un patient de la mort en lui administrant une injection de xylomaine, est tout à fait symptomatique des stratégies corporatistes de l'organisme que vous présidez.

Hier soir (20 juillet), Radio-Canada a diffusé, dans le cadre du Téléjournal, vos déclarations qui, portant manifestement sur le technicien accusé par vos bons soins, pourraient se résumer ainsi: «On n'a pas le droit de jouer avec la vie d'un être humain; on n'a pas le droit de jouer au héros; notre plainte n'a pas été déposée à l'aveuglette; nous devons faire respecter la loi qui défend à tout ambulancier de faire une injection.»

Ces propos prononcés publiquement par le chef relationniste de tous les médecins du Québec nous donnent la chair de poule. Le disciple d'Hippocrate serait-il devenu amnésique? En ce cas, la Charte québécoise des droits et libertés lui rappellerait l'essentiel du serment sacré qu'il a juré de respecter: «Tout être humain dont la vie est en péril a droit au secours. Toute personne doit porter secours à celui dont la vie est en péril, personnellement ou en obtenant du se-

cours, en lui apportant l'aide physique nécessaire et immédiate, à moins d'un risque pour elle ou pour les tiers ou d'un autre motif raisonnable.» (Article 2.)

On rapporte, dans les journaux d'aujourd'hui, que le technicien ambulancier en question a décidé d'effectuer, en toute compétence et en l'absence d'un médecin qui n'aurait été disponible que quinze ou vingt minutes plus tard, une injection qui a sauvé la vie d'un vieillard de 98 ans. Marc Duddin s'est donc comporté en citoyen québécois responsable; il n'a fait que son devoir que vous osez dénigrer en lui imputant des intentions de se faire passer pour un héros.

Notre «prise en charge des intérêts de santé» de la population québécoise camouflerait-elle la réelle prise en charge des intérêts de pouvoir de la Corporation que vous dirigez? Craignez-vous l'entrée dans la ronde d'agents de santé qui risquent, en toute compétence, de briser votre monopole? Ne serait-il pas grand temps, monsieur Roy, que vous dévoiliez les intentions qui se cachent derrière les poursuites que vous intéressez contre les agents de santé qui ne sont pas membres de votre confrérie?

Car de plus en plus de citoyens vigilants et responsables se rendent compte que votre confrérie n'est pas la seule dépositaire de la compétence en ce qui concerne les soins de santé et que ses membres sont même à l'origine d'erreurs nombreuses et fatales. Vos collègues américains s'en rendent à ce point compte qu'ils ont eu l'honnêteté de faire état de cette situation dramatique dans le

dernier numéro du *Journal of the American Medical Association* (JAMA). Le *Soleil* du 18 juillet évoque l'étude «portant sur plus de 2000 autopsies pratiquées aux États-Unis (qui) a permis de déceler que les maladies de 34 p. cent des patients avaient été mal diagnostiquées (...). Dans plus du tiers des cas de diagnostics erronés, l'erreur a pu avoir provoqué la mort, ajoute le JAMA, qui précise que ces autopsies ont été pratiquées dans les États de New York, du Nouveau-Mexique et du Texas.» (...)

En attendant que des hommes et des femmes en haut lieu

politique et administratif s'affranchissent de votre puissant lobbying et que des organismes paramédicaux et alternatifs (que vous n'aurez pas encore récupérés) vous amènent à faire évoluer votre mentalité, il faut souhaiter que d'autres citoyens québécois responsables ne se laisseront pas impressionner par vos menaces d'obtempérer à vos règlements, à vos lois, à votre pouvoir et qu'ils continueront courageusement de respecter la Charte québécoise qu'ils se sont eux-mêmes donnée.

Louis BÉLANGER
Saint-François-du-lac

Réponse du Dr Roy

Monsieur Bélanger,
Je viens de recevoir votre lettre du 21 juillet dont vous avez envoyé copie à plusieurs journaux du Québec.

Comme cette affaire est devant les tribunaux, la loi m'empêche de vous donner des informations spécifiques et d'expliquer le fond de l'affaire. Vous auriez dû cependant penser qu'un organisme aussi bien structuré que la Corporation professionnelle des médecins du Québec ne porte pas d'accusations semblables à la légère. Vous devriez également savoir, puisque c'est lui-même qui l'a mentionné, que monsieur Marc Duddin, le technicien ambulancier inculpé, a été suspendu sans solde par son employeur, en l'occurrence Urgences Santé, une organisation tout à fait autonome et indépendante de la Corporation

professionnelle des médecins. Si cette organisation sérieuse et bien informée, sous la dépendance du gouvernement, a jugé bon d'agir ainsi, c'est certainement qu'il doit y avoir quelque chose d'insolite. Si vous étiez de bonne foi et non aveuglé par des préjugés anti-médecins, vous seriez sûrement posé des questions et n'auriez pas cru sur-le-champ à la version unique de monsieur Duddin.

Il vous sera par ailleurs possible de connaître la vraie version des faits lorsque aura lieu le procès vers la fin de septembre. Est-il possible d'espérer qu'à ce moment, votre esprit plus éclairé porte un jugement différent sur la conduite de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, dont le but est uniquement de voir à la protection du public en matière de soins médicaux.

Le président et secrétaire général,
Augustin ROY, M.D.

TÉMOIGNAGE

Un deuil national en Acadie

Diplômé des HEC de Montréal, docteur en sciences économiques de l'Université d'Aix-en-Provence, ancien recteur de l'Université de Moncton, collaborateur assidu pendant 40 ans du Père Clément Cormier, csc, Jean Cadieux fait le bilan de l'oeuvre de ce géant de l'Acadie que fut Clément Cormier.

JEAN CADIEUX

L'Acadie, un pays sans frontière, un pays qui regroupe les francophones de l'est du pays, plus spécifiquement au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, dans l'île du Prince-Édouard, pleure aujourd'hui le décès du révérend père Clément Cormier, de la Communauté des Pères de Sainte-Croix.

Né à Moncton, il a poursuivi des études à l'université Saint-Joseph de Memramcook et à l'université Laval en sciences sociales. Ordonné prêtre en 1936, il a enseigné au collège Sainte-Croix de Montréal. De 1940 à 1947, il est le doyen des

études à l'université Saint-Joseph et au collège l'Assomption à Moncton. En 1948 sa communauté, responsable de l'université Saint-Joseph, le nomme supérieur de l'établissement.

En 1953, le père Clément Cormier envisage la création d'une institution responsable de l'enseignement supérieur chez les Acadiens. Une partie des effectifs de l'université Saint-Joseph de Memramcook est relocalisée à Moncton grâce à une campagne de souscription publique. Cet établissement deviendra en 1963, par suite de la publication du rapport Deutsch, l'Université de Moncton. Le père Clément Cormier en devient le premier recteur, poste qu'il occupera jusqu'en 1968. Par la suite il deviendra chancelier de l'université. Sous sa direction, celle-ci deviendra une institution universitaire comprenant quatre facultés et quatre écoles.

Le révérend père Clément Cormier est considéré comme l'animateur, l'instigateur de l'Acadie contemporaine. Un homme attachant et discret, il

est un des animateurs les plus clairvoyants de notre époque. Membre de la commission Laurendeau-Dunton, il apporte à cet organisme une vision pan-canadienne des problèmes de cette époque. Vice-président de l'Association des universités canadiennes, il y fait valoir le rôle important que jouent les institutions de haut savoir en régions éloignées. Président de l'ACELF il propose aux enseignants une fonction unificatrice des forces vives du Canada français. Tous les organismes acadiens ont, un jour ou l'autre, fait appel à ses services: le mouvement coopératif, l'Association acadienne d'éducation, la Société nationale des Acadiens, les sociétés historiques acadiennes, le mouvement des jeunes Foyers chrétiens. Il est le fondateur du Musée acadien, le premier directeur du centre d'études acadiennes.

Par ses conférences et ses interventions à Radio-Canada, il a fait connaître l'Acadie à tout le Canada et en Louisiane. On peut dire que pendant toute la vie active du père Clément

Cormier, rien ne se passait en Acadie sans qu'il n'y apporte sa touche magique de grand éducateur doué d'une perception visionnaire d'un monde meilleur pour ses concitoyens.

L'Université de Moncton, c'est la pièce maîtresse de la promotion du fait français en Acadie. Le père Clément Cormier croyait dans la valeur des institutions: l'université devait par la préparation d'intellectuels et de professionnels qualifiés, économistes, ingénieurs, comptables, etc., permettre à la collectivité acadienne de progresser.

Le premier ministre Louis Robichaud, le chancelier Jean-Louis Lévesque ont cru, en 1963, aux rêves du père Cormier et lui ont apporté tout le soutien nécessaire. Mil neuf cent quatre-vingt-huit marquera le 25e anniversaire de la fondation de l'Université de Moncton; Clément Cormier sera absent des fêtes qui marqueront l'événement, mais son âme sera présente et ce, pour longtemps, dans l'esprit de la communauté universitaire et dans l'Acadie toute entière.

Le réseau de l'Université du Québec demeurera intact



ANDRÉ PRATTE

Créée il y a presque vingt ans, l'Université du Québec a acquis une envergure dont peu de Québécois sont conscients.

L'Université du Québec, c'est six universités à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Hull et Rouyn. Des établissements qui en plus de rendre la formation universitaire plus accessible aux résidents de ces régions, y sont d'importantes sources de compétences.

L'Université du Québec, c'est aussi l'École nationale d'administration publique et l'École de technologie supérieure, l'Institut national de la recherche scientifique et l'Institut Armand-Frappier, la Télé-Université.

L'UQ, c'est 78 000 étudiants et 5 000 professeurs. Tout cela chapeauté par des organismes centraux qui permettent coordination et partage de ressources.

L'Université du Québec joue aujourd'hui dans le développement de la société québécoise un rôle tel qu'on ne peut rester indifférent quand son avenir est remis en question.

L'été dernier, le «Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales» (Rapport Gobeil) recommandait qu'on abolisse le siège social de l'Université du Québec et que les constituantes du réseau deviennent complètement autonomes. Cette recommandation, appuyée par un raisonnement d'à peine quelques lignes, avait semé la colère et l'inquiétude au sein de l'institution.

La commission Després

L'inquiétude s'est dissipée cette semaine après la publication du rapport d'un autre groupe de travail dont les suggestions peseront sûrement plus lourd que celles des «sages» dans l'esprit du ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan.

C'est M. Ryan lui-même qui, en décembre, avait demandé à MM. Robert Després, administrateur bénéficiant d'une vaste expérience des secteurs public et privé et ancien président de l'UQ, Pierre Harvey, ancien directeur des HEC, John O'Brien, ancien recteur de l'Université Concordia et Paul Gourdeau, ancien membre de l'Assemblée des Gouverneurs de l'UQ, de se pencher sur l'évolution future du réseau.

Leur rapport prend résolument position en faveur du maintien de l'Université du Québec en tant que réseau, seule façon selon les auteurs de fournir un enseignement universitaire de qualité en région.

«Faute de s'appuyer sur les ressources de l'ensemble d'un réseau, présent à l'échelle de la province, et particulièrement à



M. Robert Després, président du Groupe de travail sur l'évolution de l'Université du Québec.

Montréal et à Québec, il serait impossible de rendre aux régions des services aussi diversifiés et d'un aussi bon niveau de qualité que dans le passé.

Un petit exemple. Les membres du réseau ont mis en commun leurs bibliothèques, grâce à l'informatique. Cela permet à l'étudiant de Rimouski d'obtenir rapidement n'importe quel ouvrage de la bibliothèque, forcément beaucoup plus vaste, de l'Université du Québec à Montréal.

Pas de réseau, pas d'universités en région. Or, dans l'esprit du groupe Després, il ne fait pas de doute que les constituantes de l'UQ favorisent le développement des régions où elles se sont établies, notamment en jouant «un rôle déterminant dans la rétention des diplômés dans leur région de formation».

Un renforcement

Les auteurs du rapport souhaitent non seulement le maintien du réseau, mais son renforcement: meilleure coordination, plus de programmes en commun, mobilité accrue des professeurs; ce qu'ils appellent, dans un langage qui plaira sans doute aux intéressés, une «forte synergie interconstituante».

Pour permettre aux constituantes régionales de continuer à fournir des services de qualité, M. Després et ses collègues recommandent au ministre de compenser les dépenses supplémentaires qu'entraînent leur éloignement et leur petite taille. La formule proposée coûterait au plus \$10 millions par année.

Favorable au renforcement du réseau, le groupe Després rejette du revers de la main les revendications autonomistes de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Avec la moitié des étudiants du

réseau, la composante montréalaise demande depuis plusieurs années de pouvoir: signer des ententes avec d'autres établissements d'enseignement et de recherche sans l'autorisation du réseau, nommer son recteur sans l'approbation de ses socurs, et décerner des diplômes sur lesquels serait écrit en lettres dorées «Université du Québec à Montréal» plutôt que «Université du Québec».

Mais pour le groupe Després, l'UQAM, grâce au développement remarquable qu'elle a connu, «est en mesure plus que jamais de contribuer, par la qualité et la quantité de ses ressources professorales et techniques, à la vitalité du réseau».

Dans son esprit, le réseau ne peut être renforcé que si ses constituantes apprennent à mettre de côté leurs petits intérêts.

C'est pourquoi, par-dessus le soupir de soulagement poussé par les administrateurs de l'UQ et de plusieurs constituantes, on a entendu les cris de l'UQAM, dont le recteur Claude Corbo affirme que l'autonomie réclamée ne menacerait en rien le réseau de l'Université du Québec.

La claque pince d'autant plus que le groupe de travail ne consacre à l'UQAM qu'une page et un quart des 85 de son rapport. Dans les 81 autres pages, le groupe Després propose plusieurs modifications de structures ou de fonctionnement qui, importantes pour les établissements concernés, auraient peu de répercussions hors de l'Université.

Rendu à la 49e page d'un rapport forcément ennuyeux, on ne peut s'empêcher de sourire lorsque les auteurs, schémas à l'appui, déplorent la structure administrative trop lourde dont s'est dotée... l'École nationale d'administration publique!

Avec sa politique de défense le NPD prend un gros risque



MAURICE JANNARD

du bureau de La Presse
OTTAWA

Ceux qui pensaient que le Nouveau parti démocratique, porté au sommet par les sondages d'opinion, adoucirait son programme pour plaire davantage à l'électorat devront changer d'idée.

La politique de défense, dévoilée jeudi par le NPD, conserve deux éléments qui ne manqueront pas de soulever les commentateurs. Il s'agit du retrait du Canada de l'OTAN et de la renégociation du pacte de NORAD avec les États-Unis.

Les orthodoxes néo-démocrates se réjouiront de ce que leur formation ait gardé un aspect très controversé du programme, tandis que les éapistes vont grimacer devant l'opposition qui se manifeste déjà face à un changement radical des orientations internationales du Canada.

De 1946 à 1969, le NPD et son ancêtre, le CCF, ont appuyé la participation du Canada à l'alliance nord-atlantique. Depuis une quinzaine d'années, les néo-démocrates pensent autrement. «Les Européens sont assez grands et riches maintenant pour se défendre tout seuls», a dit l'autre jour le critique en matière de défense du parti, Derek Blackburn.

L'OTAN

«Notre contribution à l'OTAN est purement symbolique et elle n'est pas du tout essentielle à la protection du territoire européen», a ajouté M. Blackburn.

Le retrait de l'OTAN, a-t-il précisé, se fera graduellement et après de longues négociations avec les partenaires. On ajoute que le gouvernement conservateur agit déjà dans ce sens avec le

départ des soldats canadiens de la Norvège. Le gouvernement Trudeau, au début des années soixante-dix, souligne-t-on encore, a réduit de moitié le budget pour l'OTAN. C'est vers la fin de son mandat que Pierre Trudeau, sous la pression des alliés, a réajusté son tir, augmentant à nouveau la participation canadienne.

Pourtant, les sondages montrent que les Canadiens demeurent attachés aux alliés européens dans une grande proportion, soit près de 80 p. cent. Cette partie du programme NPD ne sera pas la plus populaire auprès de l'électorat et la formation d'Ed Broadbent prend un risque considérable.

Certains observateurs font valoir aussi que, si minime soit-elle, la contribution à l'alliance permet au Canada d'exercer une certaine influence auprès des alliés, un poids moral qu'il perdrait en se retirant.

Par exemple, après chaque rencontre entre les hauts-dirigeants américains et soviétiques sur le désarmement, les États-Unis réunissent toujours leurs alliés et ils font un rapport des discussions avec Moscou.

Armes nucléaires

En revanche, la politique néo-démocrate sur les armements nucléaires pourrait séduire une partie des électeurs, notamment tous les groupes et organismes qui militent en faveur de la paix et du désarmement, ainsi que les étudiants et les jeunes qui, en général, sont très sensibles devant le danger nucléaire.

Sous le NPD, le Canada deviendrait complètement dénucléarisé. Les essais des missiles Cruise seront interdits; l'achat de douze sous-marins à propulsion nucléaire sera annulé; aucun avion étranger ne pourra transporter des armes atomiques au-dessus du territoire canadien; aucun navire étranger ne pourra mouiller dans un port canadien s'il transporte de l'armement nucléaire, et le NPD sera plus actif sur la scène

internationale dans les forums et organismes qui traitent du désarmement.

Certains aspects de ce programme vont en contradiction avec des positions adoptées par des gouvernements provinciaux néo-démocrates.

Le Manitoba d'Howard Pawley a déjà offert au gouvernement Mulroney de stationner dans le port de Churchill, sur la baie d'Hudson, les douze sous-marins nucléaires qu'il se propose d'acheter.

Le ministre manitobain des Transports, John Plozman, a dit en début de semaine que le maintien en poste des sous-marins nucléaires à Churchill permettrait au Canada d'accroître sa souveraineté dans les eaux arctiques.

De toute évidence, les budgets militaires permettent de créer des milliers d'emplois dans un secteur de haute technologie. Proches des milieux syndicaux, cette dimension n'a pas échappé au NPD.

La participation canadienne à l'OTAN coûte \$1,2 milliard par année. Les sommes économisées iront donc à la protection du territoire canadien et à l'achat d'armement conventionnel, sous-marins, frégates, hélicoptères et avions AWACS. Le député Blackburn a dit jeudi que son parti maintiendrait le budget de fonctionnement du ministère de la Défense au niveau actuel, soit \$10 milliards. En réduisant trop les budgets de la Défense, les néo-démocrates se feraient accuser de mollesse. «Nous ne sommes pas neutres et nous ne voulons pas isoler le Canada», affirme le NPD. «Nous envoyons un signal très clair à Moscou que nous défendrons le continent nord-américain», proclame son porte-parole.

Les autres formations fédérales ont réagi immédiatement au document publié par le NPD. Chez les conservateurs, le premier ministre Mulroney et son ministre de la Défense, Perrin Beatty, l'ont condamné vivement parce qu'ils y voient un changement radical du Canada face à ses engagements internationaux, surtout en Europe.

Par contre, il était assez amusant de voir jeudi le critique libéral, Doug Frith, faire la leçon au NPD et qualifier cette politique de «naïve et dangereuse». Le parti de John Turner est incapable de faire l'unité parmi les députés sur les essais du missile Cruise.

Certains libéraux sont en faveur de ces essais en sol canadien, d'autres s'y opposent. Les ex-ministres Lloyd Axworthy et Charles Caccia ont appuyé les Cruise quand ils étaient dans le cabinet Trudeau; maintenant dans l'opposition, ils veulent qu'on mette fin aux essais.

Le programme du NPD en matière de défense est sans nul doute controversé. Toutefois, parce qu'il a des vues plus claires sur la question et est en nette contradiction avec son adversaire, le parti de Brian Mulroney est plus susceptible de profiter des réactions négatives face à la politique néo-démocrate.



Le critique du NPD en matière de défense, M. Derek Blackburn.

Profil

Anne-Marie Trahan



EMMANUEL BILODEAU

La nuit tombée, un soir d'été, les criquets chantent. Le ciel est constellé d'étoiles, et Ottawa sommeille. Anne-Marie Trahan rentre chez elle, heureuse. Le parfum frais de la nuit, ce «petit bonheur de la vie», l'a comblée.

Il en fait peu et il en faut beaucoup pour satisfaire cette sous-ministre associée de la Justice au gouvernement fédéral. Dans sa vie menée à un train d'enfer, poussée par une ambition modérée, elle tente de demeurer en contact avec les vraies choses.

Célibataire, catholique, enjouée et profondément humaine, Anne-Marie Trahan cultive, un à un, les obstacles. À 41 ans, elle est la première femme à occuper le poste de sous-ministre associée de la Justice. Elle fut la première femme, en 1981, à être nommée commissaire à la Commission canadienne des transports. Première, encore, en 1977, à présider l'Association internationale des jeunes avocats, qui regroupe des membres d'une soixantaine de pays. Première, finalement, à l'époque où elle étudia le droit, à être nommée rédactrice en chef de la revue juridique *Thémis* de l'Université de Montréal.

Adolescence

Jeune fille, elle reçoit son édu-

cation d'une mère assez avant-gardiste et d'un collègue plutôt classique, celui de Marie de France. Ceci aura une influence déterminante sur son développement. Cours de grec et de latin, avec une professeure qui répétait à ses étudiantes, «mes petites filles, tout se tient». Curieuse, Anne-Marie s'intéresse alors à tout. Elle veut devenir géologue, historienne, infirmière.

«Infirmière?, lui dit sa mère, pourquoi pas médecin?» C'est la révélation. Effectivement, pourquoi pas médecin. Astronaute? lui demande *La Presse*. «Hum... hésite-t-elle, je crois que j'aurais eu trop peur». Avec un grand-père, un père et un frère avocats, c'est pour le droit qu'elle opte finalement. Un choix conscient et réfléchi, qui n'a été influencé par personne. Facteur important, le droit, c'était aussi ce qui lui ouvrait le plus de portes, ou ce qui lui en fermait le moins.

Une passion

C'est en assistant à des colloques de l'Association des femmes diplômées des universités qu'elle découvre une passion pour les affaires juridiques. Elle fait de certaines avocates qu'elle rencontre des modèles de réussite.

Pendant 12 ans, elle exerce en pratique privée dans une importante étude montréalaise, se spécialisant dans les domaines du droit commercial, immobilier et du droit des transports. «J'eus alors comme collègue Mme Elizabeth Monk, la première femme avocate au Québec. Un autre des petits bonheurs de la vie».

La vie est faite de ces petits

bonheurs, qu'il faut savoir apprécier. C'est la philosophie d'Anne-Marie Trahan. Le principe des petits-riens-qui-en-font-beaucoup, et qu'elle applique chaque jour. «J'ai pris soin des

enfants de ma belle-soeur, l'autre jour, et ce fut merveilleux. Mon plus grand plaisir a été de leur faire découvrir les flamants roses qui ne dorment que sur une patte».

Generouse, aussi, Mme Trahan. «Il faut aimer, dans la vie. Ses amis, sa famille. Il faut donner, se donner. Et ce n'est pas parce qu'on n'a ni mari ni enfant qu'il faut se dessécher». On a beaucoup reçu de la société, il faut en retour, beaucoup lui apporter. «On peut critiquer, mais il faut mettre la main à la pâte. L'engagement des citoyens dans l'amélioration de la qualité de la vie, c'est fondamental».

La chose internationale l'intéresse de plus en plus. En 77, elle est élue présidente de l'Association internationale des jeunes avocats. «Par delà les différences de langue, de race, de religion, de système, l'Association créait une chaîne d'amitié autour du monde où tous les membres étaient animés du même idéal. Les juristes oublient trop souvent la dimension philosophique de la profession, celle qui veut que l'avocat défende le citoyen contre l'État. On devient trop souvent des techniciens du droit et c'est dommage».

Décembre 79, elle quitte la pratique. Pleine d'idéal, elle se rend à Vienne où elle est nommée juriste au Service de droit commercial international du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies. Les «humbles» objectifs de ce service sont d'harmoniser et d'uniformiser le droit commercial international.

«J'ai fais là essentiellement de la recherche. C'était un peu difficile, j'avoue. Je sortais de la pratique concrète du droit...mais j'ai beaucoup aimé mon séjour en Europe...».

Au terme de ce contrat, sitôt re-

venue à Montréal, elle reçoit une offre inattendue de la Commission canadienne des transports, qui est une cour d'archives (ou un tribunal administratif itinérant) responsable de la réglementation des transports. Elle en devient, en 81, un des 17 juges (commissaires).

«Avec les quatre années et demie qu'a duré ce travail, j'ai découvert et appris à aimer le pays. De Terre-Neuve à Vancouver. De Windsor au 72^e parallèle nord. J'ai vu des choses extraordinaires, des gens formidables».

Sous-ministre associée

La voilà maintenant depuis un an sous-ministre associée de la Justice. Relèvent de sa compétence le contentieux québécois, les droits de la personne, le droit public et plus particulièrement le droit administratif et international.

Voilà. Anne-Marie Trahan est une autre de ces femmes qui aiment trop... leur métier. Elle a réussi, non sans en avoir travaillé un coup. Certains côtés de sa vie en ont écopé. Et si c'était à recommencer? dit le cliché. Elle le referait.

«Quoi qu'on fasse dans la vie, il faut travailler et chercher l'excellence. Ça vaut pour tout le monde, dans n'importe quoi. Les couples travaillent à construire leur union. La réussite n'est pas strictement monétaire. Elle est d'abord dans la satisfaction du devoir accompli. Je veux être en paix avec moi-même. J'y parviens en sachant que les décisions que j'ai prises dans ma vie l'ont été en mon âme et conscience».



Mme Anne-Marie Trahan, sous-ministre associée de la Justice.

L'assainissement des eaux: encore 20 ans de rattrapage à faire

JEAN-GUY TRINQUE
collaboration spéciale

Le Québec avait 40 ans de retard sur l'Ontario en matière d'assainissement des eaux. Il aura bientôt les moyens de base pour faire face à la situation, mais le rattrapage durera encore 20 ans. Tel est le bilan que trace M. Claude Vallée, ingénieur à la firme Gendron, Lefebvre, Lavalin et Pellemont, spécialiste en technique d'assainissement bien au fait des différentes facettes du programme québécois.

En 1978, le gouvernement Lévesque, jamais à court de grands projets collectifs, lança un vaste programme d'assainissement des eaux. La situation devenait urgente. Moins de dixième de la population québécoise était desservie par un système de traitement de ses eaux sanitaires. Les industries polluantes en toute impunité. Les effectifs et les budgets du ministère de l'Environnement étaient dérisoires. Selon la rumeur, le Québec avait les plans d'eau les plus pollués au nord du Rio Grande.

Le ministre de l'Environnement du temps, M. Marcel Léger, entendait mener la bataille sur trois fronts: urbain, industriel et rural. Le volet urbain du programme était le plus audacieux. Il s'agissait d'équiper les municipalités du Québec d'usines de traitement de leurs eaux usées. Coût de l'opération: 6 milliards de dollars. Fin prévu des travaux: 1994.

Les années 80 allaient devenir la décennie de l'épuration des eaux comme les années 60 avaient été celles de la démocratisation de l'enseignement. La comparaison valait autant pour les retards à rattraper que pour l'ampleur des investissements requis.

A mi-chemin

« Nous sommes à peu près à mi-chemin dans la réalisation du programme », estime Jean-Yves Babin, président de la Société québécoise d'assainissement des eaux. La SOAE est chargée de la gestion des projets municipaux pour le compte du ministère de l'Environnement.

Selon les chiffres du Conseil du trésor, des 614 municipalités inscrites au Programme d'assainissement des eaux, 370 ont signé à ce jour une convention avec le ministère de l'Environnement, pour des travaux exécutés ou à venir totalisant 4,3 milliards de dollars.

Les communautés urbaines de Montréal et de Québec ont conclu à elles seules des ententes d'une valeur de 2,5 milliards. En accord avec un plan triennal établi par le Conseil du trésor, Québec autorise des dépenses-emprunts annuelles de 457 millions de dollars au chapitre de l'assainissement des eaux.

Des stations d'épuration d'eaux usées sont aujourd'hui en place dans 125 municipalités. Deux cent quarante-cinq autres municipalités sont engagées dans l'une ou l'autre des étapes du long processus qui mène à la livraison définitive des installations par la SOAE.

La responsabilité du volet urbain du Programme d'assainissement des eaux repose sur les trois partenaires que sont le ministère de l'Environnement, la SOAE et les municipalités.

En sa qualité de principal bailleur de fonds, le ministère de l'Environnement voit au contrôle des coûts et au respect des normes. La SOAE assure la gérance des travaux dont elle confie l'exécution à l'une ou l'autre des 130 firmes d'ingénieurs inscrites à son fichier. Une fois complétée et rodée, l'usine de traitement est cédée à la municipalité qui en devient propriétaire.

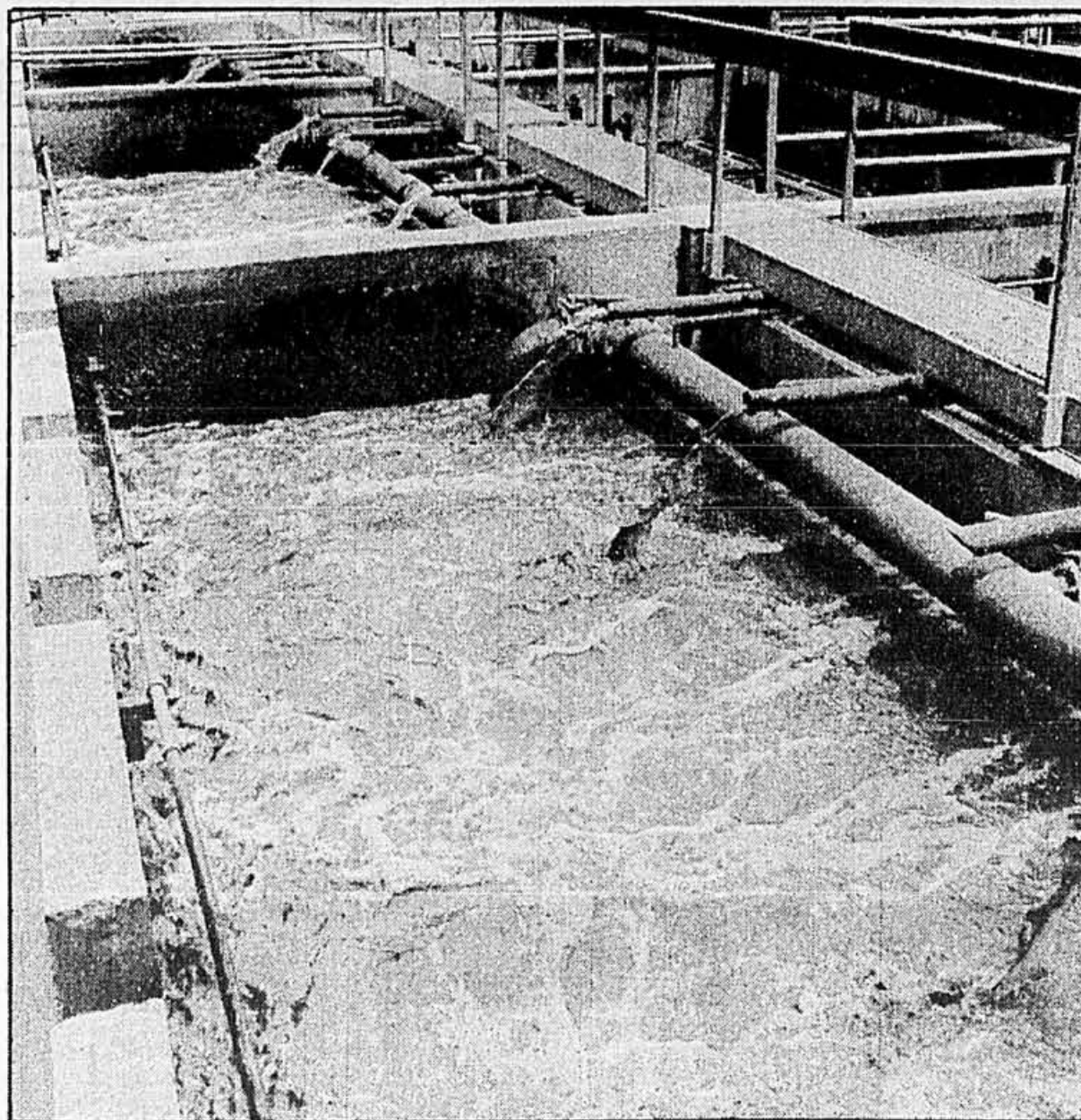
Québec assure le financement de 90 p. cent des coûts de construction des stations d'épuration. Une proportion variant entre les deux tiers et les trois quarts du coût des travaux d'adduction des eaux usées est également assumée par le gouvernement québécois. Ces pourcentages ont été majorés à 95 p. cent pour la construction des usines et à 85 p. cent pour les travaux d'adduction, à la faveur de primes à l'accélération accordées aux municipalités.

L'usine de Granby

Des 125 stations d'épuration complétées, la plus connue des fonctionnaires et des ingénieurs est celle de Granby. Mise en service à la fin de 1984, elle fut la première usine d'envergure réalisée dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux.

« Personne n'osera jamais se baigner dans la rivière Yamaska, dit André Charbonneau, directeur de l'usine de traitement de Granby. Mais chez nous, en tout cas, on ne voit plus de serviettes hygiéniques accrochées aux arbustes de la rivière les lendemains de grosses pluies! »

Construite au coût de 30 millions de dollars, la station d'épuration de Granby doit sa notoriété aux nombreuses interruptions qui ont marqué le début de ses opérations. Durant l'année 1985, les équipements n'ont fonctionné normalement que pendant six semaines.



À deux reprises, l'accumulation de fibres provenant des usines de textile de la ville a bloqué les vannes des pompes servant à acheminer les eaux usées des cuves de decantation aux bassins d'aération.

L'usine compte une quarantaine de ces vannes qu'il a fallu débloquent et nettoyer une à une. Durant les longues semaines qu'ont nécessité ces réparations, toutes les eaux usées, domestiques et industrielles, ont été rejetées à la rivière Yamaska sans aucun traitement. En temps normal, la station produit 45 tonnes de boues résiduelles par semaine. Trente mois après sa mise en service, l'usine d'épuration de Granby est encore en rodage. Ses ratés sont cependant moins fréquents depuis que le ministère de l'Environnement a forcé les usines de textile à débiter leurs eaux usées avant de les déverser dans les canalisations municipales.

Les usines de textile de Granby s'en sont tirées à bon compte parce qu'elles sont raccordées au réseau d'égouts municipal. Un traitement primaire a suffi à rendre

leurs rejets compatibles avec le système d'épuration de la ville.

Il en va autrement pour les usines qui, situées loin des égouts collecteurs, déversent leurs eaux usées directement dans les cours d'eau. Après entente avec le ministère de l'Environnement qui édicte les normes, ces entreprises doivent installer à leurs frais leur propre système d'épuration à l'usine même.

Le volet industriel

Au Québec, le ministère de l'Environnement a inventorié 2 300 usines dont les eaux de procédé doivent être traitées. A Tracy, OIT Fer et Titane évacue 425 tonnes de solides, en suspension par jour, dont une partie se retrouve dans le Saint-Laurent. La compagnie vient de soumettre au ministère un programme d'assainissement dont les premières mesures lui coûteront 18 millions de dollars.

Les Produits chimiques Expro, de Valleyfield, s'est engagé dans un programme de dépollution qui nécessitera des investissements de 50 millions de dollars.

Des 1 300 entreprises polluantes situées en dehors du territoire de la CUM, Expro était la 306e, en mai, à signer une entente avec le ministère de l'Environnement. Depuis le début du programme, en 1978, les engagements d'assainissement du secteur privé se chiffrent par plus d'un milliard de dollars.

Ce type de dépenses est beaucoup moindre sur le territoire de la CUM à cause des égouts collecteurs municipaux. Depuis 1978, selon les statistiques de la CUM, 538 entreprises ont terminé une première phase de leurs travaux d'assainissement pour des investissements totalisant 20 millions de dollars.

Au ministère de l'Environnement, on reconnaît que le volet industriel du Programme d'assainissement des eaux est le plus ardu. Les entreprises dont les usines sont situées hors du réseau des égouts municipaux trouvent injuste de devoir supporter seules les coûts d'assainissement.

Peu rassurées sur le montant final de la facture à payer, les entreprises s'inquiètent aussi des ré-

sultats des travaux qu'elles doivent entreprendre. Souvent, elles occasionnent volontairement de longs délais dans le processus d'entente avec le ministère de l'Environnement afin de retarder au maximum le moment où elles devront investir dans un projet d'assainissement.

Ces observations ont été faites l'an dernier, à la Commission Dagenais, un groupe de travail chargé de conseiller le ministre Clifford Lincoln sur le Programme d'assainissement des eaux.

Invoquant la compétitivité sur les marchés internationaux, le patronat souhaiterait pour certains secteurs industriels un « remake » du programme fédéral-provincial d'aide à la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Près de 650 millions de dollars ont été dépensés de 1979 à 1984 pour contrôler la pollution de l'eau et de l'air dans ce secteur.

Le volet agricole

Le volet agricole du Programme d'assainissement s'est surtout traduit jusqu'à maintenant par l'adoption de normes et l'application de règlements concernant la gestion des fumiers et le contrôle de l'érosion. Les interventions sur le terrain sont confiées aux Directions régionales du ministère de l'Environnement.

Un patient travail d'éducation se fait auprès des agriculteurs pour les sensibiliser aux conséquences néfastes du drainage systématique des terres, de la surfertilisation et de l'emploi des pesticides. La preuve est faite depuis longtemps que certaines pratiques agricoles contribuent à accroître substantiellement la pollution des cours d'eau.

Jean-Guy Trinque est un journaliste pigiste de Montréal

Comment épure-t-on des eaux usées?

L'épuration des eaux usées, au Québec comme ailleurs, se fait selon des procédés qui, dans l'ensemble, n'ont guère évolué depuis l'époque de la télévision en noir et blanc.

Au hasard des villes, on trouvera des usines d'épuration qui fonctionnent selon l'une ou l'autre des technologies suivantes: les étangs aérés, le traitement physico-chimique, les boues activées et la bio-filtration. Seule la bio-filtration est un procédé mis au point récemment.

Les étangs aérés

Rudimentaire mais efficace et économique, le procédé des étangs aérés consiste à laisser les matières organiques se dégrader dans d'immenses bassins qui reproduisent les conditions naturelles de dégradation qu'on trouve dans une rivière. Seule intervention: l'oxygénation de l'eau qui élimine les odeurs pendant les trois semaines que dure le cycle.

Les étangs aérés conviennent parfaitement aux petites municipalités mais beaucoup moins aux grandes à cause des immenses espaces nécessaires aux bassins. Trois semaines de rétention représentent en effet des volumes d'eau considérables. La ville de Winnipeg est pourtant équipée d'étangs aérés. Trois-Rivières envisage sérieusement cette option.

Le traitement physico-chimique

La CUM et Longueuil ont choisi le traitement physico-chimique. Selon M. Clau-

de Vallée, ingénieur, c'est un procédé assez simpliste de traitement primaire adopté par la plupart des grandes agglomérations urbaines à travers le monde. L'usine de Longueuil aura toutefois des unités de traitement secondaire. Le ministère de l'Environnement est en train de revoir les plans de l'usine de la CUM qui se verra peut-être forcée d'ajouter à grands frais des unités de traitement supplémentaires.

Le traitement physico-chimique repose sur un emploi massif de produits chimiques pour précipiter la decantation des matières solides. Le procédé comporte la servitude d'un dosage constant des produits chimiques en fonction des débits. Les coûts d'opération sont très élevés. L'usine de la CUM aura le ratio de main-d'oeuvre le plus élevé de toutes les usines au Québec.

Les boues activées

Le traitement par boues activées recourt à une bio-masse entretenue par un apport constant d'oxygène qui active la decantation biologique des matières organiques. Le procédé fait appel à la gourmandise des bactéries qui, bien oxygénées, se bouffent rapidement les unes les autres. Le cycle d'une usine de boues activées dure entre 4 et 24 heures, selon l'importance de la charge organique.

Fragile, l'écosystème des boues activées peut être détruit par des variations trop brusques de débits ou de charges organi-

ques. Lessivée ou mal nourrie, la bio-masse mettra de trois à quatre semaines à se régénérer. Plusieurs usines, dont celle de Granby, sont confrontées à ce problème.

La bio-filtration

La technique de la bio-filtration a été mise au point en France il y a 5 ans seulement. Introduite et développée au Québec par les firmes Gendron Lefebvre, Lavalin et Pellemont, c'est une technique d'avant-garde qui promet beaucoup. Les premières usines conçues selon cette technologie seront celles de Boisbriand, Châteauguay et Laval. La Communauté urbaine de Québec a également opté pour la bio-filtration.

La technique consiste à faire percoler les eaux usées sur une couche de gravier à laquelle est fixée une flore bactérienne. Stable, le procédé s'accommode particulièrement bien des variations de débits et de charges organiques. Son rendement est optimal sous toutes conditions.

La bio-filtration serait bien adoptée aux conditions créées par l'infiltration des eaux diluées dans les eaux usées, ce qui gonfle indûment les débits dans les usines. Conçues pour traiter des eaux usées, les usines d'épuration se déreglent facilement lorsqu'elles doivent absorber des surplus d'eaux diluées provenant des infiltrations de la nappe souterraine, des précipitations pluviales et des crues printanières.

Claude Vallée ajoute que la majorité des usines d'épuration au Québec sont pratiquement inopérantes deux mois par année

à cause des eaux diluées qui engorgent les systèmes. Les eaux sont alors partiellement détournées vers les affluents sans aucun traitement.

D'autres problèmes

Les usines d'épuration ne règlent pas tous les problèmes, il s'en faut. Épurée à 80 ou 85 p. cent en moyenne, l'eau n'est pas désinfectée. À moins d'un traitement de polissage, les virus et les bactéries coliformes subsistent qui rendent l'eau impropre à la consommation et même à la baignade.

La disposition des boues résiduelles pose également un problème. La seule Communauté urbaine de Montréal devra disposer de 100 000 tonnes de boue par année une fois que son réseau d'égouts collecteurs sera complété.

Dans la plupart des pays industrialisés, les boues résiduelles sont incinérées, à un coût très élevé: entre 200 et 300 dollars la tonne. L'incinération est la solution retenue par les communautés urbaines de Montréal et de Québec.

Ailleurs au Québec, les boues sont acheminées vers les sites d'enfouissement municipaux. Constituées principalement de matières organiques, ces boues déshydratées contiennent aussi des métaux, des substances toxiques et des organismes pathogènes. Des surprises nous attendent peut-être dans 20 ou 30 ans. Personne au ministère de l'Environnement ne pourrait jurer du contraire.

Une espèce en voie de disparition...

SUITE DE LA PAGE B 1

La pluie sans polluants est légèrement acide, à cause de l'influence de l'acide carbonique. Il faut bien comprendre que les acides carbonique et citrique (citron) n'ont pas la toxicité des acides sulfurique et nitrique.

L'échelle PH à la particularité d'être logarithmique, c'est-à-dire que d'une unité à l'autre, le taux d'acidité ou d'alcalinité se trouve décuplé. Une pluie de PH 4,6 est donc dix fois plus acide que la normale; à 3,6, elle l'est 100 fois plus et à 2,6, 1 000 fois plus. Le calcul de l'accumulation au sol des dépôts humides s'exprime par le nombre de kilos de sulfates et nitrates par hectare et par an.

A Sutton, presque du jus de tomate

Pour les années 85 et 86, le PH moyen des précipitations, à Sutton, a atteint 4,2, soit 25 fois la

normale. Presque du jus de tomate. Ce fut le taux moyen d'acidité le plus fort enregistré en 86 dans les six postes d'Environnement Canada.

Environnement Québec possède aussi un collecteur d'eau à Sutton et gère un réseau de 42 sites, répartis dans toutes les régions du Québec. Les derniers résultats de 1985 établissent que c'est à Sutton et à Montebello que les précipitations sont les plus acides au Québec. Les régions de Montréal, de Québec, de l'Estrie, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue reçoivent toutes des précipitations passablement acides, de 16 à 25 fois plus que la normale.

C'est aussi à Sutton qu'on trouve la plus grande quantité de dépôts de sulfates humides: 35 kg par hectare. On vise à réduire les dépôts de polluants à 20 kg, ce qui ne préservait pas les écosystèmes aquatiques les plus sensibles, situés surtout dans le bou-

clier laurentien. Mais un récent rapport d'un comité fédéral-provincial d'experts mentionne qu'il faudrait réduire les sulfates jusqu'à 12 kg/ha/an, pour prévenir les dégâts aux écosystèmes aquatiques très vulnérables et pour protéger les lacs et cours d'eau moyennement vulnérables de l'acidification épisodique.

L'atteinte d'un tel objectif exigerait, pour Sutton, une réduction de 66 p. cent des dépôts de sulfates.

Les USA: toujours «the biggest»

À Sutton, en 1985, plus de 60 p. cent de ces dépôts provenaient des régions du Middle West et de la côte est des États-Unis. Seuls les sites de Longwoods (82 p. cent) et Dorset (72 p. cent), en Ontario, recevaient plus de dépôts de source américaine.

Même si, pour le Québec, ces chiffres corroborent les études faites ailleurs, M. Desautels nous

préviennent qu'ils ne sont pas d'une rigueur scientifique à toute épreuve. Quand, par exemple, une masse d'air prend son origine dans le Middle West et passe au-dessus de l'Ontario pour doucher ensuite le Québec, comment peut-on déterminer la part réelle de responsabilité de l'une et l'autre région? Il faudrait pour cela évaluer leurs émissions respectives de polluants, déterminer le nombre d'heures que les nuages passent au-dessus de chaque région et prendre en compte, dans ce calcul déjà extrêmement complexe, les précipitations qui ont lieu durant le trajet. Tout un programme!

Devant ces incertitudes, Environnement Canada a laissé tomber en 1986 les compilations annuelles de provenance, mais continue à décrire la trajectoire des vents dans ces bulletins hebdomadaires. Ces résultats sont valables, selon M. Desautels, mais à titre indicatif seulement.

Le ciel sur la tête...

SUITE DE LA PAGE B 1

des lacs. Les études réalisées jusqu'à maintenant révèlent que dans l'Outaouais, près de 30 p. cent des lacs de l'échantillon sont acides. C'est la région du Québec où les lacs sont les plus acides, à l'exception des environs de Rouyn-Noranda. Dans Charlevoix, les lacs acides représentent 15 p. cent des lacs analysés. La capacité des eaux de cette région à neutraliser les apports acides est presque nulle. La population de truites mouchetées de trois des lacs étudiés a disparu. Dans Portneuf, les poissons sont menacés dans 20 p. cent des lacs où le niveau d'acidité est jugé critique. En Abitibi, le nombre d'espèces de poissons dans les lacs acides a diminué de moitié.

La faune

Dans l'est de l'Amérique du nord, la population de canards

noirs a diminué de 60 p. cent depuis 1955. Les pluies acides en seraient une des causes. Au Québec, les canotons de cette espèce croissent dans des eaux modérément acides. Le huard et plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques risquent de connaître un sort semblable.

La santé

Où il y a des pluies acides, il y a de la pollution de l'air. Les pluies acides sont reliées à l'augmentation des cas d'asthme, de bronchite et d'emphyseme.

Des concentrations toxiques d'aluminium dans le corps humain causent la «démence de Denver». On a établi une corrélation entre l'incidence de la maladie d'Alzheimer et la concentration d'aluminium dans l'environnement.

Malgré la guerre, la vie à Téhéran est presque revenue à la normale

FRED A. REED
collaboration spéciale
TÉHÉRAN

L'avenue Valiasr traverse la capitale iranienne, reliant la banlieue cossue du nord et les quartiers pauvres du sud. Au coucher du soleil, ses larges trottoirs bordés d'arbres s'animent. On y voit des femmes en tchador avec leurs enfants, s'adonnant au lèche-vitrines, des hommes d'affaires serviette en main, des soldats en permission qui flânent et des mendians professionnels, la mine pitoyable. Ils gravitent autour de boutiques de plein air qui proposent des glaces au safran et aux pistaches, des nectars de melon et des kebabs, ou s'arrêtent pour entendre ce clarinetiste aveugle, au coin, qui joue des blues moyen-orientaux.

Après plus de huit ans de bouleversements dans le sillon de la révolution islamique qui renversa le tout-puissant shah, et après presque autant d'années de guerre contre l'Irak voisin, la vie à Téhéran semble presque revenue à la normale. Bien sûr, il n'existe plus la moindre trace d'alcool dans la vie publique; les règles islamiques de tenue vestimentaire sont toujours appliquées avec fermeté et les couches moyennes subissent les contrecoups de l'inflation. Mais malgré tout cela, on y décelé un certain optimisme quant à l'avenir.

Pour M. Bahman Esmailsadeh, employé de la Société nationale de pétrole et père de quatre enfants, les avantages d'une société islamique dépassent les inconvénients. «L'argent, pour nous, ce n'est pas tout. Avec mon salaire mensuel de 100 000 rials (à peu près \$2000 canadiens), nous menons une vie confortable. Si nous avons quelques problèmes, grâce à Dieu, nous pouvons les résoudre.»

La question de l'heure à Téhéran n'est plus celle de l'après-Khomeiny (dont la succession par l'ayatollah Montazeri paraît assurée), mais celle de l'après-guerre. Le sentiment populaire, autant que le discours officiel, prévoit une victoire iranienne sur le régime détesté du président irakien, Saddam Hussein. L'échéance, cependant, reste à préciser.

«La situation nous favorise»

Pour M. Ali Arabmazar, professeur d'économie à l'Université Chahid-Behehti, il est désormais évident que l'Irak ne peut pas continuer indéfiniment de se battre contre des forces iraniennes nettement supérieures. «La situation nous favorise, et nous favorisons, nous a-t-il déclaré. On ne peut pas prédire quand la guerre finira, tout comme on n'aurait pas pu prédire quand le shah tomberait. Mais il est tombé, et Saddam tombera lui aussi. Ici, nous disons que les croyants l'emporteront.»

Cela explique, selon le professeur Arabmazar, les tentatives irakiennes d'internationaliser le conflit. Même l'attaque contre la frégate américaine «Stark» par les Exocet irakiens aurait voulu provoquer l'élargissement de la guerre et l'intervention américaine.

Prudent, le gouvernement iranien semble vouloir minimiser le danger d'une telle intervention. Lors d'une conférence de presse au Madjlis (Parlement iranien), le président du Parlement, Hodjatolleslam Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, devait déclarer que si les États-Unis décidaient d'envoyer d'autres bâtiments de guerre dans le golfe Persique, ce serait «une erreur de taille».

Selon M. Rafsandjani, considéré comme l'homme politique le plus puissant en Iran après l'imam Khomeiny, «il est possible que les États-Unis fassent ce geste plutôt ridicule afin de convaincre leurs alliés de leur bonne foi. Mais si l'Irak s'attaquait à nos navires, tout bâtiment qui soutient les irakiens pourrait s'attendre à devenir notre cible. À cet égard, il n'y a pas de différence entre les bâtiments américains et les autres. Nous ne prions guère que les Américains fassent arborer leur pavillon par les navires d'un tiers pays. Mais à la longue, cela nous est égal.»

Reagan a trahi ses alliés

«Les peuples, a-t-il dit, savent que M. Reagan a trahi ses alliés en voulant établir des rapports secrets avec la République islamique. Envoyer des armes en Iran ainsi, ce n'était que de l'hypocrisie, tout comme la politique américaine d'ouverture à l'Iran. Voilà pourquoi les États-Unis ont tant perdu de soutien.»

Mais même si la confiance des dirigeants iraniens est au beau fixe, la question de l'après-guerre n'est pas sans laisser songeuses d'autres couches de la société islamique, et notamment le bazar.

Déjà rudement éprouvé sous le régime du shah, le bazar en tant qu'institution assiste actuellement à un certain effritement de

son influence économique, voire politique. M. Abdolhosseini Moghadafi, importateur et grossiste de riz, soutient que le poids du bazar s'est amenuisé sous la pression de la guerre, du marché dit «libre», mais aussi du contrôle gouvernemental accru sur des secteurs clés de la vie économique du pays.

«Le bazar n'accapare que de 30 à 40 p. cent du PIB, dit-il. Et cela marque un déclin. Il y a même des gens qui veulent saper le bazar. Nous ne croyons pas que l'imam Khomeiny et ses associés les laisseront faire, mais il faut avouer qu'aujourd'hui, il y a deux concepts opposés quant au rôle que devrait jouer le bazar.»

Les prix à la hausse

D'aucuns accusent le bazar d'avoir profité de la guerre pour réaliser des profits fabuleux. Tout en rejetant l'accusation, M. Moghadafi admet que les prix sont à la hausse, pendant que le pouvoir d'achat des couches populaires, lui, est à la baisse. Contrôler les prix? «Très difficile, avoue-t-il. Comment contrôler les prix dans une institution comme le bazar? Tout d'abord, nous devons jouer avec trois taux de change distincts: le taux officiel (un dollar américain contre 70 rials), un taux d'importation-exportation (650 rials au dollar U.S.) et un taux marché-libre (1000 rials au dollar). Si vous payez une marchandise deux dollars lorsqu'elle ne vaut en réalité que dix cents, vous avez fait une très mauvaise affaire.»

Le bazar n'est pas que préoccupations économiques. Au cœur de cette vaste étendue grouillante de commerces, d'entrepôts et de petites manufactures qui occupent quatre kilomètres carrés au centre-sud de Téhéran, se trouve la mosquée de l'imam. En Iran islamique, où il n'existe pratiquement pas de frontière entre religion et politique, la mosquée fait partie intégrante de la vie quotidienne du bazar. Elle abrite même une succursale du bureau des bassjjs, les bénévoles qui se battent sur le front.

On y trouve, entassées dans des entrepôts, des boîtes de linge, de vivres, d'appareils électroniques et de l'argent, le tout provenant des dons des gens du bazar aux combattants de l'Islam. «Notre bureau a été mis sur pied six mois après le début de la guerre, sur la directive de l'imam Khomeiny, afin de faire participer tout le pays, directement ou indirectement, au soutien à la guerre», raconte M. Heygari, un des responsables du bureau. Les gens donnent ce qu'ils peuvent. Les contributions mensuelles à ce bureau seul dépassent les 100 millions de rials (\$1,5 million U.S.). De tels bureaux existent dans tous les quartiers de Téhéran, et dans toutes les villes du pays.»

Les déshérités appuient le régime

S'il y a une constante en Iran, c'est le soutien indéfectible des «mostazafine» (les déshérités) au régime. Les dons offerts aux bassjjs, l'affluence à la prière du vendredi, la volonté des classes populaires de se porter volontaires pour la guerre en sont la preuve.

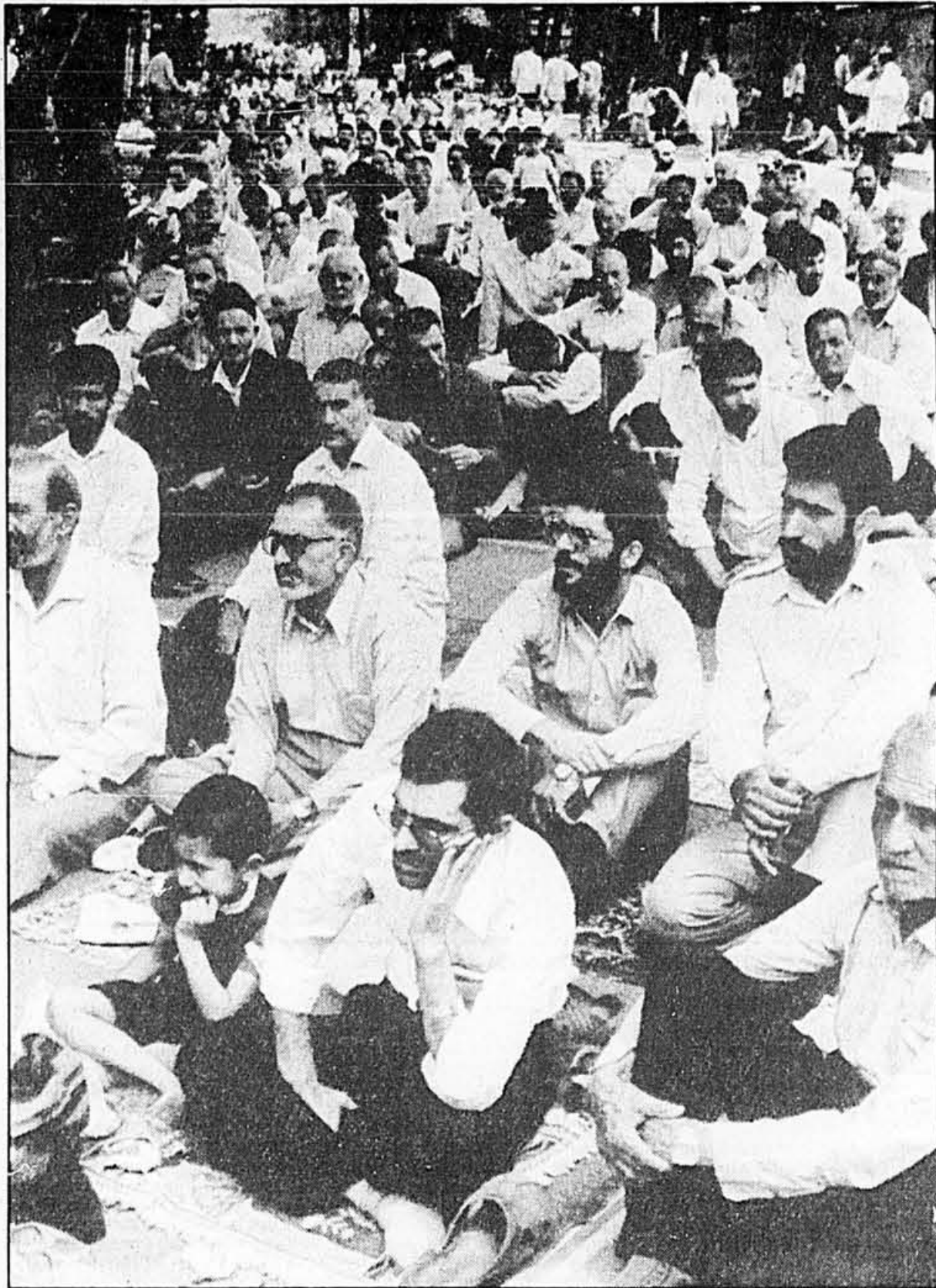
Au Madjlis, le député Hosseini Chahroudi, président de la Commission économique du Parlement, admet qu'en temps de guerre, les démunis doivent en supporter le fardeau. «Ceux qui gagnent de bas salaires ou vivent d'un revenu fixe en souffrent le plus. La politique du gouvernement islamique, c'est de soutenir les déshérités, ceux qui ont fait la révolution et qui continuent à envoyer leurs enfants au front. Ainsi, nous avons imposé le rationnement des produits essentiels, afin de permettre aux ménages pauvres de vivre convenablement.»

Mais, déclare-t-il, le gouvernement n'a pas pu faire adopter tout son programme législatif, notamment au chapitre de la réforme agraire. Cette dernière, bloquée par le Conseil des gardiens (douze juristes chevronnés nommés par l'imam Khomeiny pour trancher sur la qualité islamique de toute loi adoptée par le Madjlis), distribuerait les terres saisies des amis du shah aux paysans sans terre. Toujours d'après le député Chahroudi, «ceux qui travaillent la terre doivent la posséder».

Le souci du régime à l'égard des déshérités n'est que la contrepartie d'une tentative de freiner l'enrichissement de ceux qui, déjà possédants, voient leurs profits s'accroître grâce à la spéculation. Leurs luxueuses demeures, dans le nord de la ville, en témoignent. Mais entre la classe riche, numériquement faible, et les classes populaires, plusieurs membres des classes moyennes se sentent comme des laissés-pour-compte du régime islamique.

Les fonctionnaires

Les fonctionnaires, très nombreux grâce à l'appareil bureaucratique hérité de l'ancien régime, ne reçoivent que des salaires dérisoires, permettant à peine la

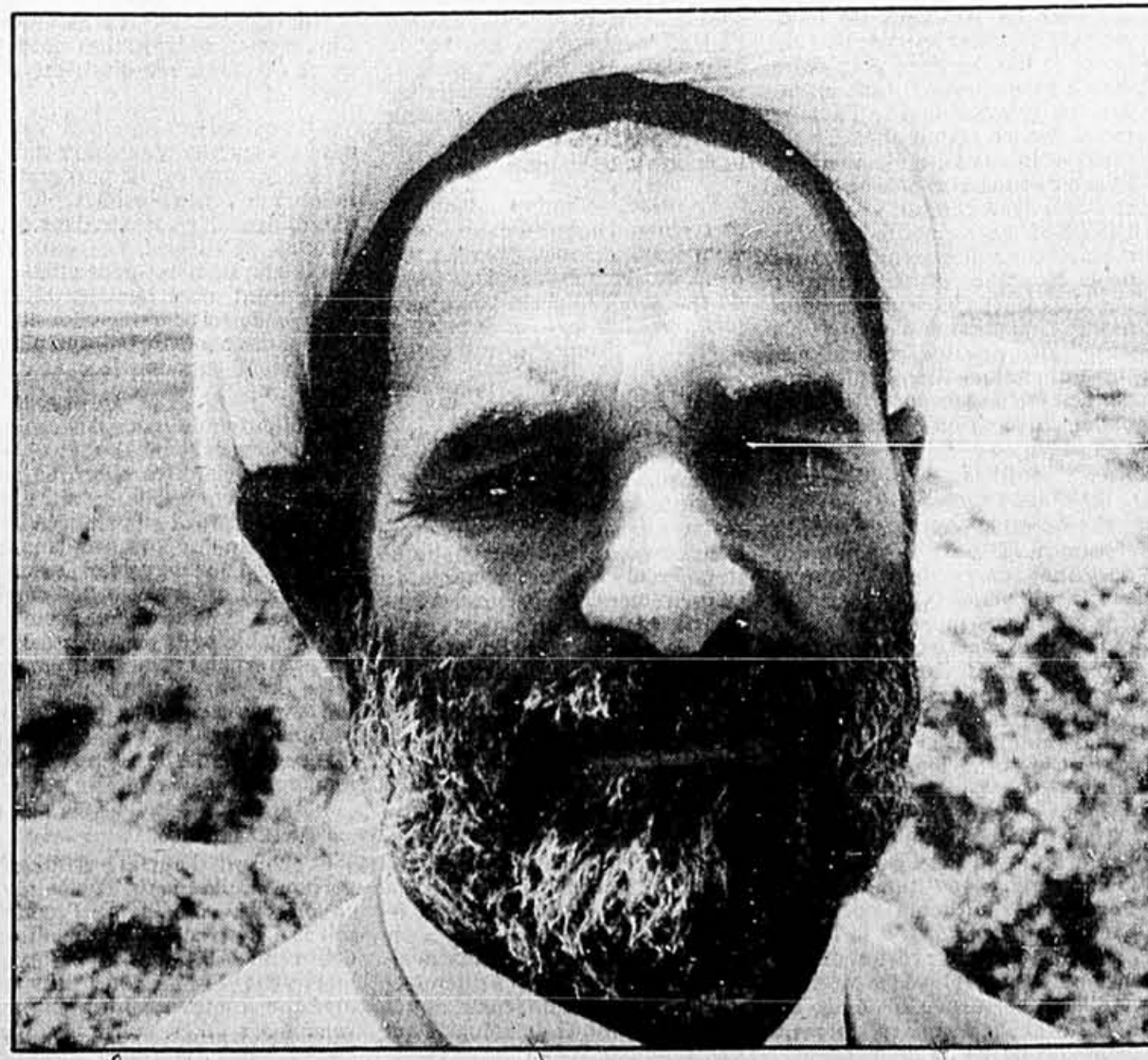


Scène de la prière de vendredi à l'Université de Téhéran.

M. Hossain Raghfar, rédacteur en chef du journal *Kayhan International*.



M. Zabihollah Kazemi, mollah attaché au Djihad-é-Sazandegui.



survie d'une famille sans recours au travail au noir. Ainsi, plusieurs — comme M. Ali Mousavi, employé du ministère de la Conduite islamique — cumulent plusieurs postes, officiels et officieux, afin de joindre les deux bouts.

D'autres ne peuvent accepter les restrictions, la rigueur et même l'avènement du pouvoir islamique. Pour M. Mansour Rahman, âgé de 48 ans et professeur de chimie à l'Université de Téhéran, les dirigeants iraniens et leurs fidèles supporters ne sont que des «illettrés». Chuchotant des commentaires critiques, il dit: «Si nous étions toujours sous l'ancien régime, je vous aurais invité à un cabaret pour voir les danseuses.»

Un homme d'affaires qui demanda l'anonymat décrit la direction religieuse actuelle comme «ces messieurs parfaitement inconnus». Et une jeune femme rencontrée au hasard, lors d'un voyage en autobus, dénonce le gouvernement pour son incapacité à nommer des gens qualifiés à des postes convenables.

Certains ne songent qu'à quitter. Un intellectuel dans la trentaine, que nous appellerons Farouch, raconte ses déboires de militant de l'opposition illégale. Chasse, dit-il, de plusieurs emplois, il a choisi de tenter sa chance à l'étranger, question de dénicher un visa américain ou canadien. Selon lui, le terrain n'est guère propice en Iran. Les moudjahedines du peuple seraient totalement discrédités par le déménagement de leur siège social à Bagdad. Le parti Toudéh (communiste), dissous par le gouvernement, ne parvient pas à se restructurer dans la clandestinité. Des gens se réclamant d'autres tendances, dont Farouch, ne possèdent pas de perspectives plus reluisantes.

Opposition tolérée

Si on peut parler d'une opposition tolérée en Iran, elle s'articule autour de l'ancien Premier ministre, M. Mehdi Bazargan. Secondé par un groupe d'associés, M. Bazargan fait parvenir régulièrement des lettres critiques aux dirigeants religieux et aux journaux. L'un de ses anciens associés, M. Kamal Habbib, ecarte tout progrès sur les dossiers économiques et politiques tant que la guerre se poursuit. Mais, souligne-t-il sans amertume, «je suis fier de mon pays. Je ne veux pas partir».

Le statut ambigu de M. Bazargan illustre la façon dont les autorités islamiques conçoivent la critique et même l'opposition. À la salle de rédaction du quotidien de langue anglaise *Kayhan International*, le rédacteur en chef, M. Hossain Raghfar explique la pratique du journalisme sous l'emprise de la loi islamique. «Nous évitons, dit-il, d'écrire tout ce qui pourrait ébranler l'unité du pays, porter atteinte à l'Islam ou à la réputation d'un citoyen ou d'une nationalité. Mais la censure, en tant que telle, n'existe pas en République islamique.»

La presse

La presse iranienne n'est pas simplement le haut-parleur du régime. L'édition nationale de *Kayhan* (tirage 500 000 exemplaires) a dénoncé récemment une réception fastueuse offerte à l'occasion d'une cérémonie religieuse dans un grand hôtel de la banlieue nord de Téhéran: «Quelle honte que dans les circonstances auxquelles notre pays fait face, certaines gens, qui ont obtenu beaucoup d'argent d'une façon suspecte, s'en servent pour s'offrir des festins somptueux, foulant aux pieds les valeurs islamiques et révolutionnaires.»

La sauvegarde de telles valeurs relève du ministère de la Conduite islamique. «Nous sommes conscients des dangers que pose pour notre pays ce qu'on appelle «la culture mondiale», a déclaré M. Sabah Zanganeh, ministre adjoint pour les affaires culturelles du ministère. «Les grandes puissances s'en servent pour propager leurs valeurs et pour étendre leur influence politique. Ceux qui refusent cette culture doivent s'attendre à de fortes pressions.»

«L'Islam favorise, de sa part, une culture unifiée, mais non fondée sur la domination. Nous croyons même que l'approche islamique à la culture permettra à d'autres cultures d'en constater la valeur.»

Défaire l'oeuvre de l'ancien régime et de ses alliés américains reste l'une des principales préoccupations du ministère, affirme M. Zanganeh. «On nous a laissé un héritage de racisme, de pornographie et d'exploitation de la femme. Nous croyons pouvoir renverser la vapeur, remplacer ces restants d'une culture dégradée par une expression islamique.»

FRED A. REED est un journaliste pigiste de Montréal.

Les Haïtiens en ont ras le bol de mourir



Comme ce fut déjà le cas en Haïti, les soldats ne remarquent même plus les corps dans les rues.

ROBERT LANDRY
collaboration spéciale

« **K**onstituyon cé papyé, bayonet cé fé! » Les traditions militaires ne se perdent pas. Sans le dire, le Conseil national de gouvernement du général Henri Namphy paraît avoir repris à son compte la maxime d'un général d'une autre époque troublée en Haïti. La Constitution reste de papier, les volées de plomb des armes automatiques ont remplacé l'acier des baïonnettes. Le résultat est le même: les cadavres jonchent les rues, les sentiers et les ravins. Comme toujours, personne ne saura le nombre exact de victimes. Dans un pays où une vie ne compte pas, les médias étrangers perdent leur temps en maux de tête à additionner les corps. Difficile. Les morts n'ont pas de noms. Que des prénoms. Jean Auguste. Pierre Charles. Fritz Joseph. Descendants d'esclaves, fiers noms d'Afrique oubliés sous le fouet. Comment s'appelaient le petit garçon qui respirait encore faiblement sous la caméra de CBS, l'autre soir, dans la rue Pavée? Ou était-ce la rue des Fronts-Forts? Il ne restera que l'image, vite oubliée, d'un petit Noir qui croyait, peut-être, que la constitution l'autorisait à être dans la rue, voire même à manifester pacifiquement contre un gouvernement que plus personne n'appuie, sauf les macoutes, les États-Unis, et, plus timidement, quelques gouvernements, dont celui du Canada.

« Rien ne peut changer une

idée. On en a ras-le-bol de monsieur Namphy et de sa clique! Nous voulons une vie meilleure. Nous avons faim. Tout le monde a faim. Un Haïtien sur 100 mange bien. Un Haïtien sur 100. Alors... A bas Reagan! A bas Namphy! Vive Castro! Vive les autres! » Cet autre jeune homme aura-t-il survécu aux manifestations de cette semaine? Il dirait peut-être aujourd'hui que les Haïtiens en ont ras-le-bol de mourir.

Pourquoi?

Au fait, pourquoi meurt-on en Haïti? Cette semaine, les gouvernements américain et canadien se sont précipités devant les micros pour affirmer que le massacre de Jean-Rabel, 100 morts, 200 morts, 300 morts, n'avait aucun rapport avec la crise actuelle en Haïti. Un affrontement entre paysans. A la limite, s'il s'agissait de l'Afrique, on parlerait d'affrontements tribaux. Mais les bribes qui sortent des sentiers de Jean-Rabel, un de ces villages sans électricité et sans téléphone, ajoutées aux déclarations de missionnaires catholiques et protestants, de même qu'aux nombreuses informations, jamais sorties du pays, sur l'anarchie agricole d'Haïti, donnent un tout autre son de cloche. D'abord les acteurs... Le mouvement catholique «Tèt ansanm», littéralement «Têtes ensemble», qui manifestait ce jour-là, est issu des nombreux congrès eucharistiques tenus dans l'ensemble du pays après le départ de Duvalier. «Têtes ensemble, il faut que cela change!» dit-on, en reprenant le message lancé par Jean-Paul II, au

peuple haïtien, en mars 1983: «Il faut que quelque chose change ici...» Ces paysans catholiques, appuyés aussi par des protestants, réclament, depuis le départ de Duvalier, les terres dont ils ont été dépossédés progressivement sous la dictature. En face, les grands propriétaires, riches duvaliéristes, employeurs de macoutes armés, et quelques sectes protestantes, «preachers» de luxe, qui pratiquent le «manjé sinistré».

Le «manjé sinistré» s'appelle, en américain, «Food for work». Les paysans sont invités à travailler sur les terres des «organisations non gouvernementales» en échange de quelques portions de l'aide alimentaire offerte gracieusement par les États-Unis. Aucun rapport avec la crise actuelle en Haïti? Quand on sait que le Conseil national de gouvernement, toujours appuyé par les États-Unis et le Canada, n'a rien fait pour neutraliser les macoutes, régler les différends agraires et interdire la contrebande qui pousse les petits agriculteurs à la faillite, il est difficile de dissocier la grogne des paysans, 80% de la population, de celle des citadins, qui ne mangent toujours pas mieux.

Tout est lié en Haïti. Lié par le passé. 30 ans de dictature, de corruption et de terreur ne peuvent être balayés d'un vigoureux coup de brosse. Mais l'actuel gouvernement n'a même pas fait l'effort de cacher la poussière sous les tapis. Les «appelés» du 7 février 1986, civils honnêtes, qui croyaient entreprendre, avec les militaires, la

reconstruction économique et démocratique du pays, sont partis. De gré ou de force. «Il n'y avait rien à faire.» Toutes les tentatives de réforme et de dialogue ont été étouffées dans l'oeuf. Programmes d'éducation démocratique, projets de réforme agraire, modernisation du système de santé publique, toute entreprise nouvelle a suivi le pas de son auteur. Vers la rue. Et c'est précisément là qu'on trouve la véritable opposition. L'opposition des ventres affamés et des familles et des amis des victimes de l'ordre. «J'ai essayé. Mais j'ai vu qu'ils choisissaient la répression.» Qu'un seul ancien ministre le dise, ce pourrait être l'amertume de l'ambitieux. Si 4 ou 5 anciens ministres le confirment, c'est la réalité.

Une misère inhumaine

La réalité haïtienne aujourd'hui ne s'analyse pas avec des chiffres, des noms de groupements politiques et des échéances électorales. Les chiffres ne peuvent rendre compte de la misère inhumaine d'Haïti. Chaque nouvelle visite des bidonvilles sordides de Port-au-Prince pulvérise les statistiques. Ce n'est pas un enfant sur deux qui meurt avant l'âge de cinq ans, c'est celui-là, sur la terre battue, à l'entrée d'une cabane obscure, au bord d'un égout à ciel ouvert. Le Groupe des 57 lance les ordres de grève. Pourquoi pas le Groupe des 25 ou n'importe laquelle des organisations démocratiques qui ont vu le jour depuis le 7 février 1986? Les conférences de presse ne seraient pas plus mal organisées, les



Un jeune Haïtien alimente un feu de barricade à Port-au-Prince.



Un autobus d'écoliers a été fortement endommagé au cours d'une manifestation.

directives ne seraient pas moins contestées ou moins suivies, les dirigeants seraient tout autant menacés chez eux le soir. Les porte-parole ne sont que des porte-voix. La véritable opposition est dans la rue. Le ras-le-bol, qui explose en slogans anti-américains ou carrément communistes, en pneus brûlés et en bris de vitrines, n'a pour seuls véritables leaders que la misère, la déception et la méfiance. Les échéances électorales ne comptent plus, parce que c'est le Conseil national de gouvernement qui les a fixées. Or, la rue a décidé que ce gouvernement ne pouvait plus agir de façon légitime ou crédible. Au-delà d'un certain nombre de morts, le ticket n'est plus valable.

Maladresse ou mauvaise foi? Il est difficile d'évaluer les motifs d'un pouvoir qui ne parle que par les armes. On pouvait encore, comme les Américains, croire à la bonne foi du gouvernement provisoire au début du mois de juillet, quand il a fait marche arrière sur une série de mesures impopulaires. Le retrait des troupes aurait pu être perçu comme une source d'apaisement. Le mouvement de grève s'essouffait. Les manifestations ne réunissaient que quelques milliers de personnes, qui scandaient quelques slo-

gans, faisaient leurs trois petits tours dans les rues, avant de rentrer calmement. Une tension supportable.

Puis, subitement la main de fer s'est abattue. Les plus conciliants diront que les militaires n'ont pas l'habitude de la contestation. Ni de la démocratie, d'ailleurs, ce qui expliquerait aussi la tentative de contrôler l'organisation des élections. L'explication restait plausible, jusqu'à ces derniers jours. Elle a cessé de l'être quand des soldats, en uniforme, ont tiré sans avertissement sur la foule lors d'une manifestation organisée à l'occasion de ce qui était autrefois l'anniversaire traditionnel des tontons-macoutes. Comme si certaines susceptibilités restaient à fleur de peau. Exaspération des macoutes recyclés dans l'armée? Ras-le-bol militaire fortuit? Chose certaine, les fusillades contre les stations de radio, qui se sont poursuivies jusqu'à 4 heures du matin, jeudi, rappelaient de façon inquiétante certaines nuits du début de février 1986. Quand Jean-Claude était encore là et que la rue appartenait aux macoutes.

ROBERT LANDRY est un journaliste pigiste montréalais.

Afghanistan: la population est le nerf de la guerre

ALAIN CHEVALERIAS
collaboration spéciale

Le camion s'arrêta devant un long bâtiment de pierre. Un matériau peu courant sur cette guerre afghane où les maisons de pisé ont plus souvent droit de cité. Les moudjahiddin sautèrent hors du véhicule et se ruèrent sur la malheureuse bâtisse. En quelques minutes, à coups de baïonnettes, ils sortirent portes et fenêtres de leurs chambranles et les entassèrent sur le camion. J'arrêtais l'un de ces adolescents rieurs pour lui demander l'ancien usage du bâtiment: «Oh! rien, seulement une école», répliqua-t-il avec insouciance. A mon expression interloquée, il me répondit avec fierté: «Nous avons détruit toutes les écoles. Les instituteurs communistes y faisaient de la propagande contre la religion...»

La scène se déroulait en 1982 dans l'un des villages qui jalonnent la vaste plaine de Mazar-i-Sharif. Que de chemin parcouru depuis le triomphe de cette folie destructrice qui touchait tout ce qui évoquait le pouvoir honni de Kaboul et son pacte avec l'invasisseur soviétique! Il faut bien reconnaître que, pendant les premières années de la guerre, les commandants de la résistance se préoccupaient plus de bilans militaires que de soutenir la population en difficulté.

Certains commandants même, comme Abdul Harq de la région de Paghman, allèrent jusqu'à en-

courager les habitants de leurs secteurs à quitter le pays. Ils voulaient le champ libre pour faire face à l'invasisseur, sans craindre les représailles de l'armée rouge sur les populations. Le fameux commandant Massoud du Panjshir avoua à un proche que sa stratégie avait conduit à la désertification de sa zone. Aujourd'hui, il conseille aux autres chefs de la résistance de structurer la population et de renforcer son moral. Une mission d'autant plus prioritaire que les Soviétiques, souvent maladroitement cependant, cherchent à couper les combattants de leur base populaire.

L'avenir de la résistance

Car là réside bien l'avenir de la résistance. Depuis le début des hostilités, comme dans les autres conflits du même type, la guérilla tire ses forces morales et matérielles de la population. Exemple le plus frappant: l'approvisionnement en nourriture. Si les paysans cessaient de nourrir les moudjahiddin, ces derniers devraient importer leur subsistance du Pakistan. Les coûts de transport et les pertes inévitables pendant le trajet à dos de bête, en déduiraient le prix de revient. D'autre part, les quelques camions et les milliers de bêtes de bât ne suffiraient pas à la tâche. Si dans les régions proches du Pakistan, Nangahar, Paktya ou Kounar, à une journée ou deux de marche de la frontière on peut envisager un tel mode d'approvi-

sionnement, les secteurs jouxtant l'URSS ne peuvent espérer le même secours. Situés à plus de trois semaines de marche des bases pakistantaises, ils dépendent entièrement du soutien alimentaire de la population.

En 1986, le commandant Abdul Harq reconnaissait: «La nourriture de mes hommes dépend entièrement de l'extérieur de ma zone. Elle me coûte cinq fois plus cher que par le passé et mobilise d'importantes escortes...»

Les écoles

C'est pourquoi, dès 1984, on put assister à un changement de politique de certains chefs de la résistance en ce qui concerne l'encadrement de leur population. Premier aspect tangible de ce revirement, l'apparition d'écoles de la résistance. Dans nos pays, le nom d'écoles donné à ces masures de terre, plus souvent à ces bosquets où des groupes de bambins s'entassaient face à un tableau noir, feraient certainement sourire. Cependant, dans un pays aux ressources modestes, cette méthode semble la mieux adaptée. Elle permet, avec 2 500 dollars U.S. de faire tourner une école de 150 gosses pendant un an. Du reste, deux fois sur trois, le financement provient des rares organisations humanitaires occidentales qui préfèrent s'intéresser aux Afghans de l'intérieur, plutôt qu'à ces millions de réfugiés qui s'entassent au Pakistan.

Un responsable du Swedish Committee, organisation leader en ce domaine, me disait cet hiver:

« Nous estimons qu'il vaut mieux «saupoudrer» notre aide, forcément limitée, au plus grand nombre de zones possibles, plutôt que d'investir en masse dans des secteurs privilégiés. Les enfants ont besoin de livres pour étudier. Ils peuvent aussi bien travailler assis sur le sol, comme chez eux, que sur des bancs de bois qui multiplieraient par cinq le coût des écoles... »

L'initiative de créer des écoles dans les zones tenues par la résistance peut paraître superflue en période de conflit. Pourtant, une réflexion rapide permet d'en comprendre l'importance dans le cadre de l'après-guerre. D'autre part, ce premier geste des commandants était aussi leur première initiative pour se substituer à un gouvernement absent, par la force des choses, des zones libérées. Après quatre ans de lutte, la résistance prenait conscience que la guerre pouvait durer encore longtemps.

Arrêter l'exode

Cependant, d'autres besoins apparaissent rapidement. Et bien sûr, en priorité, ceux liés à l'économie. La destruction du bétail et des récoltes par les Soviétiques, mais aussi les difficultés liées au manque d'approvisionnement venant des villes, contrôlées par l'invasisseur, poussaient trop de

paysans à se réfugier au Pakistan. Il fallait arrêter un exode mortellement dangereux pour la résistance. Apparaurent alors, toujours soutenus par les organisations humanitaires occidentales, des programmes d'aide agricole: distribution de semences sélectionnées, conseils dans le domaine de la taille des arbres, celui de l'élevage des moutons, etc. A court terme, ces actions ont pour but d'augmenter la productivité de la terre et de créer des réserves en cas de destruction des récoltes. A moyen terme, elles tendent à assurer l'indépendance des zones libérées.

En effet, outre les dangers d'infiltration d'agents communistes à l'occasion des échanges entre les centres urbains et la campagne contrôlée par la résistance, le gouvernement de Kaboul exerce un véritable chantage autour de la distribution des produits de première nécessité (thé, sucre, tissus, ciment, etc.). Mieux, en offrant aux paysans d'acheter leur blé et autres denrées à des prix très élevés, il fait artificiellement monter les cours et déstabilise l'économie des villages.

Sans doute est-ce aussi pour mieux faire face à ce péril qu'aujourd'hui la résistance entend réparer les pistes orientées vers le Pakistan et endommagées par les précipitations ou par la guerre, quand elle les garde sous son contrôle? Ces grandes idées sont pourtant limitées par un obstacle: les querelles intestines qui

minent la résistance. Quand ils sévissent au sein des états-majors, au Pakistan, ces différends ont peu d'impact sur les fronts de l'intérieur où le plus souvent les divisions puisent leurs origines dans des inimitiés anciennes ou bien naissent de l'ambition de certains commandants. Cependant, de plus en plus, les chefs locaux des différents partis créent des «shouras», sortes d'assemblées consultatives à l'aide desquelles les commandants gèrent leurs régions. Ces shouras permettent aux différents comités de moudjahiddin, justice, agriculture, éducation, etc., d'agir avec le maximum d'efficacité pour une population autrement divisée par «l'esprit de parti».

Une pénurie d'eau

Mais, à une époque où, enfin, la résistance réalise quel rôle primordial joue la population, une nouvelle épreuve s'abat sur le pays. La rareté des chutes de neige, au cours du dernier hiver, menace l'Afghanistan d'un manque d'eau inquiétant pour les récoltes de cet été. Cette crise potentielle pourrait bien provoquer un nouvel afflux de réfugiés contre lequel les commandants ne pourront rien.

ALAIN CHEVALERIAS est un journaliste pigiste français spécialisé dans les questions pakistantaises et afghanes.